

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



2021



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de la Marne

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy,  
77007 Marne-la-Vallée CEDEX 1  
Tél. 01 60 37 24 24  
communication@agglo-pvm.fr  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)

Directeur de la publication  
**Guillaume Le Lay-Felzine**

Directrice de la rédaction  
**Émilie Herran**

Rédaction  
**Mélody Mansuy**  
**Tristan Lantenois**

Photos  
**Agglomération**  
**Yann Piriou**  
**AdobeStock**

Réalisation  
**Olivier Gonçalves**

Contact  
[communication@agglo-pvm.fr](mailto:communication@agglo-pvm.fr)



## **GUILLAUME LE LAY-FELZINE**

PRÉSIDENT  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Synthèse des actions et projets de notre communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, ce rapport d'activité illustre la richesse et la diversité de nos compétences. Fusionné à compter de cette année avec le rapport sur notre situation en matière de développement durable, il illustre notre volonté d'inscrire cette question au cœur de toutes nos actions et de toutes nos réflexions.

Cette année 2021 restera marquée par le vote à l'unanimité de notre projet de territoire, feuille de route essentielle qui fixe nos grandes priorités pour les prochaines années. Nous avons le privilège de bénéficier à la fois du dynamisme de la métropole parisienne et des grands espaces naturels de la Seine-et-Marne ; nous devons en faire un atout majeur. Ce projet vise à faire de l'Agglomération un territoire exemplaire pour la transition écologique et la lutte contre le changement climatique en favorisant les nouvelles mobilités, en créant des emplois, en conjuguant le développement économique et urbain avec la mixité sociale et la qualité de vie. Il vise également à fixer nos objectifs dans des domaines essentiels comme le sport, la culture ou l'amélioration de l'offre de santé.

Les dix priorités de notre projet de territoire et le programme d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial sont les piliers du présent et du futur de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne.

# Sommaire

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>LES 51 ACTIONS DU PCAET</b> .....	<b>6</b>
<b>LES TEMPS FORTS</b> .....	<b>8</b>
<b>RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS</b> .....	<b>10</b>

## **UN TERRITOIRE DYNAMIQUE AU SERVICE DES 12 COMMUNES** .....

Un territoire préservé aux portes du Grand Paris .....	14
Une offre de services de proximité ouverte sur l'avenir .....	15
65 élus communautaires aux ambitions collectives et partagées .....	16
Les instances communautaires .....	17
L'Agglomération, ses compétences .....	18

## **OPTIMISER LES RESSOURCES POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ** .....

Des moyens humains pour un service public efficace .....	22
Investir pour préparer l'avenir .....	24
Sécuriser et rationaliser les achats et marchés publics .....	15

## **BÂTIR L'AGGLO DE DEMAIN ET PRÉSERVER SON PATRIMOINE** .....

Agir pour l'équilibre social de l'habitat .....	28
Œuvrer en faveur des quartiers prioritaires .....	32
Aménager le territoire tout en respectant son patrimoine historique, culturel et environnemental .....	34
Garantir des infrastructures adaptées et conformes .....	36
Favoriser la mobilité en adéquation avec l'évolution des modes de déplacement .....	38
Préserver l'environnement et le cadre de vie .....	41

## **AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION** .....

Asseoir le positionnement économique de Paris - Vallée de la Marne .....	46
Accompagner le recrutement des entreprises et soutenir les demandeurs d'emploi .....	49
Valoriser un territoire dynamique et accueillant .....	52
Un engagement marqué en faveur du sport de haut niveau .....	55

## **DÉFENDRE LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET ASSURER LA QUALITÉ DE VIE** .....

Favoriser l'accès aux soins et développer la médecine du sport .....	60
Rendre le droit accessible à tous .....	62
Agir pour la prévention et la citoyenneté .....	63
Soutenir la pratique du sport pour tous .....	64
Le Nautil .....	66
Construire le centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne .....	68
Développer la culture pour tous .....	70
Promouvoir le spectacle vivant, pour une diffusion de la culture .....	73

# Préambule

Depuis 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de produire un rapport sur leur situation en matière de développement durable avant la présentation du Débat d'orientation budgétaire. Ce rapport a pour objectif d'interroger et de faire évoluer les politiques publiques, le fonctionnement des collectivités et leurs modes d'intervention sur les territoires, pour une meilleure intégration des enjeux de développement durable.

Ce rapport annuel dresse un bilan des projets et actions de la collectivité en matière de développement durable, dans ses politiques territoriales tout comme dans son fonctionnement interne. Il analyse les processus et méthodes mis en œuvre dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des actions vis-à-vis du Plan climat air énergie territorial (PCAET) 2021-2026 et des 15 Objectifs globaux de développement durable (ODD) de l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU) pour lesquels la Communauté d'agglomération est concernée.

Les compétences et domaines d'action de Paris - Vallée de la Marne étant variés, l'Agglomération fait évoluer son rapport d'activité en l'articulant avec son rapport de développement durable, afin de lier le PCAET et les ODD à l'ensemble de ses projets. La plupart des actions identifiées dans ce document peuvent donc répondre à un ou plusieurs des ODD ou à une ou plusieurs des 51 actions du PCAET.

## Les 7 axes du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

### 2 axes transversaux

- Mobilisation de tous les acteurs du territoire
- Organisation interne de l'Agglomération et des communes

### 5 axes thématiques

- Aménagement durable
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments
- Mobilités durables
- Développement des énergies renouvelables
- Développement économique local et économie circulaire

## Les Objectifs globaux de développement durable (ODD) définis par l'ONU

- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes
- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous
- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- Réduire les inégalités dans les pays
- Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- Établir des modes de consommation et de production durables
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

# Les 51 actions

## du PCAET 2021 - 2026

### ORGANISATION INTERNE DE L'AGGLOMÉRATION ET DES COMMUNES

- 01#01 Former les agents et les élus sur les thématiques de la transition écologique
- 01#02 Tisser des partenariats avec l'Université Gustave Eiffel et le pôle Ville Durable **En cours (page 48)**
- 01#03 Échanger les bonnes pratiques grâce à un réseau intercommunal sur les thématiques du PCAET
- 01#04 Élaborer un budget annuel énergie air climat **En cours (page 41)**
- 01#05 Engager une démarche de commande publique durable **En cours (page 25)**
- 01#06 Élaborer et coordonner un plan de communication et un programme d'événements sur les thématiques du PCAET pour chaque cible du territoire **En cours (page 41)**
- 01#07 Engager une démarche d'éco-collectivité

### AMÉNAGEMENT DURABLE

- 02#01 Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur territorial de protection de la biodiversité et des écosystèmes
- 02#02 Mobiliser les PLU et le SAGE pour protéger la trame verte et bleue
- 02#03 Élaborer un document annexe aux PPRI/PLH/PLU – "PPRI spécial affluents et ruissellements"
- 02#04 Élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière
- 02#05 Intégrer un volet énergie climat dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU)
- 02#06 Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des énergies
- 02#07 Élaborer et mettre en œuvre un Schéma d'accueil et de services aux entreprises (SASE) **En cours (page 47)**

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES BÂTIMENTS

- 03#01 Mettre en place une comptabilité des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre du patrimoine intercommunal et communal **En cours**
- 03#02 Identifier le potentiel d'économie (énergies et coûts) sur le patrimoine intercommunal et communal **En cours**
- 03#03 Identifier le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine intercommunal et communal **En cours**
- 03#04 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie patrimoniale intercommunale et communale, incluant un programme de rénovation énergétique et de développement des énergies renouvelables **En cours**
- 03#05 Identifier des secteurs d'intervention prioritaires pour des projets de rénovation énergétique
- 03#06 Mettre en place un observatoire de la rénovation énergétique
- 03#07 Définir des modalités de travail sur la réhabilitation du parc social **En cours (page 30)**
- 03#08 Développer des outils financiers et juridiques pour encourager les rénovations et constructions vertueuses
- 03#09 SURE - Développer le conseil énergétique auprès des habitants et des petites entreprises **En cours (page 29)**
- 03#10 SURE - Structurer la filière de la rénovation énergétique **En cours (page 29)**
- 03#11 SURE - Créer un groupe de travail sur l'habitat
- 03#12 Étudier la création d'une aide intercommunale à la réalisation de diagnostics thermiques des copropriétés
- 03#13 Poursuivre les subventions aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat **En cours (page 29)**

## MOBILITÉ DURABLE

- 04#01 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les équipements de L'Agglomération et des communes
- 04#02 S'appuyer sur les zones d'activité du territoire pour élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité Inter-Employeurs
- 04#03 Élaborer et mettre en œuvre des Plans de Mobilité pour les sites de L'État et de la Région
- 04#04 Élaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Inter-Etablissements pour les établissements scolaires de la cité Descartes **En cours par l'Université Gustave Eiffel, l'École des Ponts Paris Tech, le CFA Descartes, l'ENSG, l'ESIEE Paris et l'ENSA de Paris-Est**
- 04#05 Élaborer et mettre en œuvre un schéma cyclable **En cours (page 40)**
- 04#06 Élaborer et mettre en œuvre un plan marche
- 04#07 Élaborer et mettre en œuvre un Plan Local de Mobilité
- 04#08 Améliorer la performance du service de bus **En cours (page 38)**
- 04#09 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de Labellisation des parcs relais
- 04#10 Développer les stations de covoiturage et promouvoir une plateforme numérique de covoiturage
- 04#11 Étudier le potentiel de développement du service d'autopartage
- 04#12 Promouvoir les véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques **En cours**

## DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 05#01 Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur et froid
- 05#02 Identifier les zones favorables au développement de la géothermie superficielle
- 05#03 Étudier la faisabilité de développer la production de biogaz (méthanisation)
- 05#04 Accompagner les acteurs du territoire pour le développement du solaire photovoltaïque et thermique
- 05#05 Mettre en service la centrale solaire au sol à Courtry
- 05#06 Mettre en service l'unité de méthanisation des boues de STEP du SIAM **En cours par le SIAM**
- 05#07 Mettre en service le réseau de chaleur en géothermie profonde à Champs-sur-Marne et Noisiel **Réalisée (page 37)**

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 06#01 Mettre en œuvre le tri à la source des déchets organiques en vue de l'échéance obligatoire de 2024 **En cours par le SIETOM et le SIETREM**
- 06#02 Poursuivre le déploiement des composteurs **En cours par le SIETOM et le SIETREM**
- 06#03 Mettre à jour et mettre en œuvre les plans locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés **En cours par le SIETOM et le SIETREM**
- 06#04 Élaborer un Plan Alimentaire Territorial **En cours**
- 06#05 Élaborer et mettre en œuvre une stratégie tourisme durable **En cours (page 42)**

## MOBILISATION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 07#01 Créer un club climat

Consultez la synthèse du plan d'actions du PCAET : [bit.ly/PCAET-PVM](http://bit.ly/PCAET-PVM)

# LES TEMPS FORTS



## JUIN

### Par Has'ART!

Transformer l'espace du quotidien et investir les endroits familiers de tous, tel est l'ADN de Par Has'ART!, festival des arts de la rue de Paris - Vallée de la Marne. Du 29 juin au 8 juillet 2021, théâtre, cirque, déambulation, danse et musique, ont animé les rues et les parcs de l'Agglomération.

## FÉVRIER

### Inauguration de l'Office de Tourisme Mobile de Paris - Vallée de la Marne

Aller à la rencontre des habitants en leur proposant des idées de sorties et d'événements, des visites guidées et des lieux à découvrir sur le territoire : tel est l'objectif de l'Office de Tourisme Mobile, inauguré, le 19 février 2021.

## JUILLET

### Inauguration du pôle gare de Vaires / Torcy

Commencée en 2019, la réhabilitation du pôle gare de Vaires/Torcy a été inaugurée le 8 juillet 2021. Le chantier a consisté à réaliser une éco-station bus, de l'information voyageur statique et dynamique, des espaces piétons élargis et sécurisés, une piste cyclable, des équipements de stationnement vélos, des places de dépose minute, une aire taxis et un giratoire permettant de fluidifier la circulation automobile.

## JUILLET

### Inauguration de la ZAC du Gué de Launay

Inauguré le 8 juillet, le parc d'activités du Gué de Launay a accueilli ses premières entreprises au printemps 2021. La première phase comprend 11 000 m<sup>2</sup> d'aménagements, bâtis sur un terrain de 7 hectares. 5 hectares supplémentaires sont en cours d'aménagement pour une livraison prévue fin 2023.



## OCTOBRE

### Inauguration de la centrale géothermique à Champs-sur-Marne

Située au cœur de la cité Descartes, la centrale géothermique a été inaugurée le 19 octobre 2021. La centrale offrira à termes une chaleur entièrement verte à l'équivalent de 10 000 logements sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisiel, une énergie locale et non soumise aux fluctuations du marché et de la géopolitique internationale. En 2022, elle alimentera aussi en chaleur le futur Centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne.

## NOVEMBRE

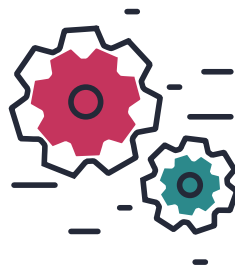
### Forum "Objectif Emploi"

Jeudi 25 novembre 2021, plus de 800 visiteurs ont arpenté le Centre culturel de Chelles (en dépit du contexte sanitaire), à la recherche d'offres d'emploi dans de nombreux secteurs d'activité: industrie, banque, commerce, logistique, vente... Cette 9<sup>e</sup> édition a accueilli 51 entreprises et institutions et permis le recrutement théorique de plus de 80 personnes.

## SEPTEMBRE

### Oxy'Trail

Le top départ de la 8<sup>e</sup> édition d'Oxy'Trail, la course de Paris - Vallée de la Marne, a été donné samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021. Au programme: 3 courses de 5, 12 et 20 km sur des parcours 100 % nature, une marche nordique de 11 km, des courses enfants et des animations pour toute la famille.



# RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS PROJETS



## CULTURE

### Les médiathèques de demain

En organisant trois réunions de concertation, l'Agglomération a donné la parole à plus de 300 personnes pour construire les médiathèques de demain. Les orientations stratégiques ont été présentées lors d'une réunion de restitution, le 23 novembre 2021 et seront mises en œuvre au cours des prochaines années.

## SPORT

### Le Centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne

La construction du futur Centre aquatique de Paris - Vallée de la Marne s'est poursuivie en 2021, au cœur de la cité Descartes à Champs-sur-Marne. Le complexe proposera une offre de sport et loisirs complète grâce à de nombreux espaces intérieurs et extérieurs. Son ouverture est prévue à l'automne 2022.



## AMÉNAGEMENT

### Rénovation du quartier de l'Arche Guédon

Le quartier de l'Arche Guédon à Torcy, désigné Quartier Politique de la Ville par l'État, fait l'objet, depuis 2008, d'un programme de rénovation urbaine visant à l'améliorer de manière profonde et durable. Les travaux et le réaménagement du cœur du quartier se sont poursuivis en 2021 : démolition de 29 logements sociaux pour désenclaver le quartier et améliorer la circulation ; rénovation et transfert des commerces vers la rue de la Mogotte afin de leur donner plus de visibilité.

## JEUX OLYMPIQUES

### Des centres de préparation aux jeux à Paris - Vallée de la Marne

Le 5 octobre 2021, le Comité international olympique (CIO) et le Comité International Paralympique (IPC) ont désigné deux équipements intercommunaux "Centre de préparation aux jeux". Le Nautil, pour la natation artistique et le futur Centre aquatique intercommunal pour la natation, pourront accueillir l'entraînement de délégations étrangères dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Ont aussi reçu cette labellisation sur le territoire: le stade nautique olympique à Vaires-sur-Marne, le complexe sportif Maurice Baquet et le Cosa Skatepark à Chelles ainsi que l'espace Roger Boisramé et le dojo Raymond Mur à Pontault-Combault.



## STRATÉGIE

### Un projet de territoire pour les dix prochaines années

Les élus du conseil communautaire ont adopté le projet de territoire de Paris - Vallée de la Marne le 25 mars 2021. Ce document stratégique et ambitieux, au service des habitants et des forces vives, fixe les grands objectifs pour développer l'Agglomération pour les 10 prochaines années. Axé autour de 10 priorités, il a pour ambition d'assurer le développement et l'aménagement du territoire tout en préservant sa qualité environnementale et son identité.



## ENVIRONNEMENT

### Lancement du plan d'actions du PCAET

Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET), Paris - Vallée de la Marne s'engage, à travers 51 actions pour la période 2021 – 2026, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie du territoire, améliorer la qualité de l'air, et adapter le territoire au changement climatique. Ce plan d'actions, validé en conseil communautaire du 30 septembre 2021, a été construit avec les 12 communes et les acteurs du territoire.





**PARIS - VALLÉE DE LA MARNE,**

**UN TERRITOIRE**

**DYNAMIQUE**

**AU SERVICE**

**DES 12 COMMUNES**



# UN TERRITOIRE PRÉSERVÉ AUX PORTES DU GRAND PARIS

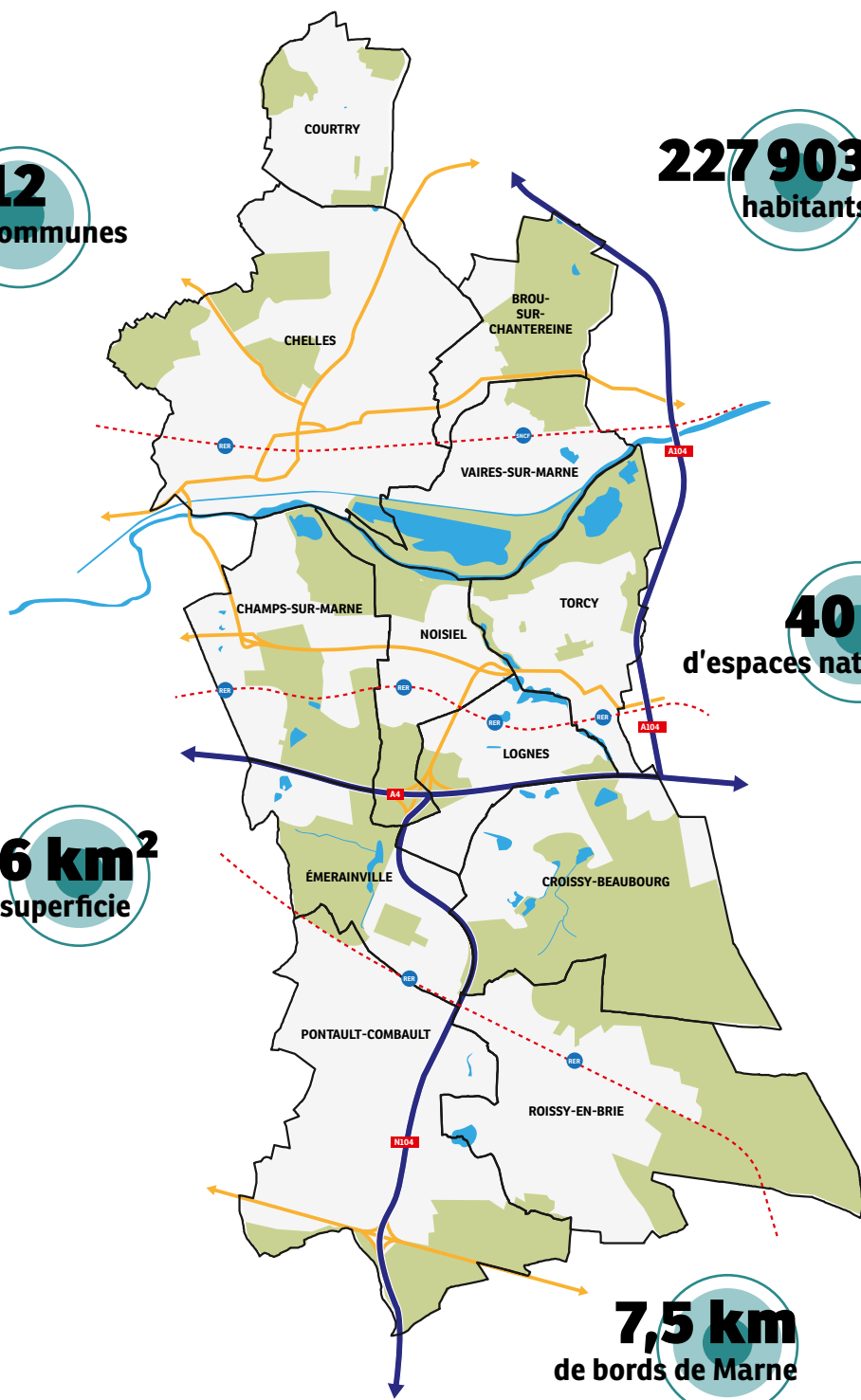
**12**  
communes

**227 903**  
habitants

**40 %**  
d'espaces naturels

**96 km<sup>2</sup>**  
de superficie

**7,5 km**  
de bords de Marne



# UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ OUVERTE SUR L'AVENIR



**35**  
zones  
d'activités



**17 200**  
établissements  
industriels et  
commerciaux



**78 000**  
emplois



**1**  
Maison de  
l'entreprise  
innovante



**1**  
université  
**3**  
grandes écoles



**18 000**  
étudiants



**34**  
laboratoires de  
recherche



**1**  
pôle d'excellence  
de la ville  
durable



**8**  
gares  
**3**  
lignes de train



**2**  
axes  
autoroutiers  
(A4 / A104)



**2**  
aérodromes



**3**  
gares routières  
gérées par  
l'Agglomération



**9**  
parkings  
vélos



**14**  
médiathèques



**9**  
conservatoires



**3**  
studios  
de musique



**4**  
piscines



**1**  
centre de sport  
et loisirs,  
Le Nautil



**3**  
auditoriums



**1**  
salle  
de spectacles,  
Les Passerelles



**3**  
Maisons  
de justice  
et du droit



**5**  
aires d'accueil  
des gens du  
voyage



**1**  
Office  
de Tourisme



**1**  
Service  
intercommunal  
de l'emploi



**1**  
Espace  
entrepreneurs

# 65 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

## AUX AMBITIONS COLLECTIVES ET PARTAGÉES



Torcy

**Guillaume LE LAY-FELZINE**  
Président  
de la Communauté d'agglomération  
Paris - Vallée de La Marne  
Maire



Pontault-Combault

**Gilles BORD**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
sportifs, de la politique sportive  
communautaire et des Jeux  
Olympiques Paris 2024  
Maire



Roissy-en-Brie

**François BOUCHART**  
Co-1<sup>er</sup> vice-président  
Chargé de l'aménagement  
du territoire et de l'urbanisme  
Maire



Chelles

**Brice RABASTE**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des transports,  
des liaisons douces  
et du Grand Paris  
Maire



Noisiel

**Mathieu VISKOVIC**  
3<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des travaux, des réseaux,  
de la voirie communautaire  
et de l'entretien du patrimoine  
Maire



Courtry

**Xavier VANDERBISE**  
4<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du tourisme et  
de l'attractivité du territoire  
Maire



Pontault-Combault

**Sofiane GHOZELANE**  
5<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des finances  
et des marchés publics



Champs-sur-Marne

**Michel BOUGLOUAN**  
6<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de l'habitat  
et des gens du voyage



Brou-sur-Chantereine

**Stéphanie BARNIER**  
7<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée de l'eau  
et de l'assainissement  
Maire



Lognes

**Nicolas DELAUNAY**  
8<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des équipements  
et de la politique culturelle  
communautaire



Émerainville

**Alain KELYOR**  
9<sup>e</sup> vice-président  
Chargé du contrôle de gestion  
et de l'évaluation des politiques  
publiques  
Maire



Chelles

**Colette BOISSOT**  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
Chargée du développement  
durable, du plan climat,  
des espaces verts,  
des bois et des bords de Marne



Vaires-sur-Marne

**Yohann DESFOUX**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Chargé de la communication  
institutionnelle  
et de l'aménagement numérique  
du territoire



Croissy-Beaubourg

**Michel GÉRÉS**  
12<sup>e</sup> vice-président  
Chargé des plans d'eau  
Maire



Torcy

**Gérard EUDE**  
1<sup>er</sup> conseiller délégué  
Chargé du développement  
économique, de l'enseignement  
supérieur et de la recherche



Roissy-en-Brie

**Hafida DHABI**  
2<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de l'attractivité  
des parcs commerciaux



Champs-sur-Marne

**Daniel GUILLAUME**  
3<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé des grands projets  
de la Cité Descartes



Chelles

**Benoît BREYSSE**  
4<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de l'emploi, de l'insertion  
et de la formation professionnelle



Pontault-Combault

**Sara SHORT FERJULE**  
5<sup>e</sup> conseillère déléguée  
Chargée de la santé et de la  
politique sociale communautaire



Chelles

**Guillaume SÉGALA**  
6<sup>e</sup> conseiller délégué  
Chargé de la politique de la ville

### Les conseillers communautaires

Champs-sur-Marne Maud TALLET (Maire) • Corinne LEGROS WATERSHOOT • Marie SOUBIE-LLADO • Mourad HAMMOUDI • Rémy LAGAY Chelles Philippe MAURY • Céline NETTHAVONGS • Jacques PHILIPPON • Audrey DUCHESNE • Annie FERRI • Nicole SAUNIER • Frank BILLARD • Michèle DENGREVILLE • Christian COUTURIER • Nathalie DUBOIS • Salim DRICI • Lydie AUTREUX Émerainville Michelle FABRIGAT Lognes André YUSTE (Maire) • Corinne LEHMANN • Judith BONNET •

Noisiel Carline VICTOR LE ROCH • Florian BRICOGNE • Pascale NATALE Pontault-Combault Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Maxime BACHELEY • Sophie PIOT • Pascal ROUSSEAU • Céline GINEYS • Jean-Noël HOUEDEMOND • Rosa DE ALMEIDA LACERDA • Delphine HEUCLIN Roissy-en-Brie Nadia ARAMIS • Jonathan ZERDOUN • Kamel TEFFAH • Fanny PEZZALI • Françoise IGLÉSAS Torcy Marie-Luce NEMO • Nicole VERTENEUILLE • Ouassini BEKKOUCHE • Anne-Sophie MONDIÈRE • Éric MORENCY

Vaires-sur-Marne Edmonde JARDIN (Maire) • Monique COULAIS • Céline RECULET



# LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

**Les instances communautaires de l'Agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre des compétences qui sont les siennes.**

**En 2021, 1145 actes ont été rédigés dont :**

**420 délibérations • 602 décisions du Président • 123 arrêtés du Président**

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Assemblée délibérante de l'Agglomération, le conseil communautaire est composé de 65 membres issus des douze conseils municipaux du territoire. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre des actions à mettre en œuvre, partenariats à nouer, projets à lancer, etc.

Pour pallier les mesures sanitaires liées à la Covid-19, les conseils communautaires se sont déroulés en présentiel et en visioconférence, avec une retransmission en direct sur la page Youtube de l'Agglomération.

**En 2021, 6 conseils communautaires ont été organisés**

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des vice-présidents, des conseillers délégués et des maires des communes membres, le bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour les préparer, définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus.

**En 2021, 9 bureaux communautaires ont été organisés**

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées aussi souvent que nécessaire afin de permettre aux conseillers d'accompagner la conduite des projets (avancée des dossiers, éventuelles difficultés, propositions d'ajustements...). L'Agglomération compte 6 commissions :

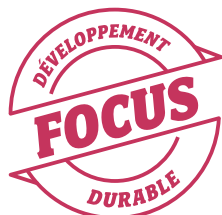
- Aménagement / Urbanisme / Politique de la ville / Habitat
- Finances / Contrôle de gestion / Évaluation des politiques publiques
- Développement économique / Commerces / Emploi / Enseignement supérieur
- Environnement / Travaux / Réseaux / Transports
- Culture / Tourisme
- Sport / Santé

**En 2021, 38 commissions ont été organisées**

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative permet d'associer directement les communes à la gouvernance de l'intercommunalité. Elle est composée des douze maires et du président de Paris - Vallée de la Marne. C'est le lieu de débat autour des grandes orientations de l'Agglomération, notamment sur la question des compétences et de la définition de l'intérêt communautaire.

**En 2021, 7 conférences des maires ont été organisées**



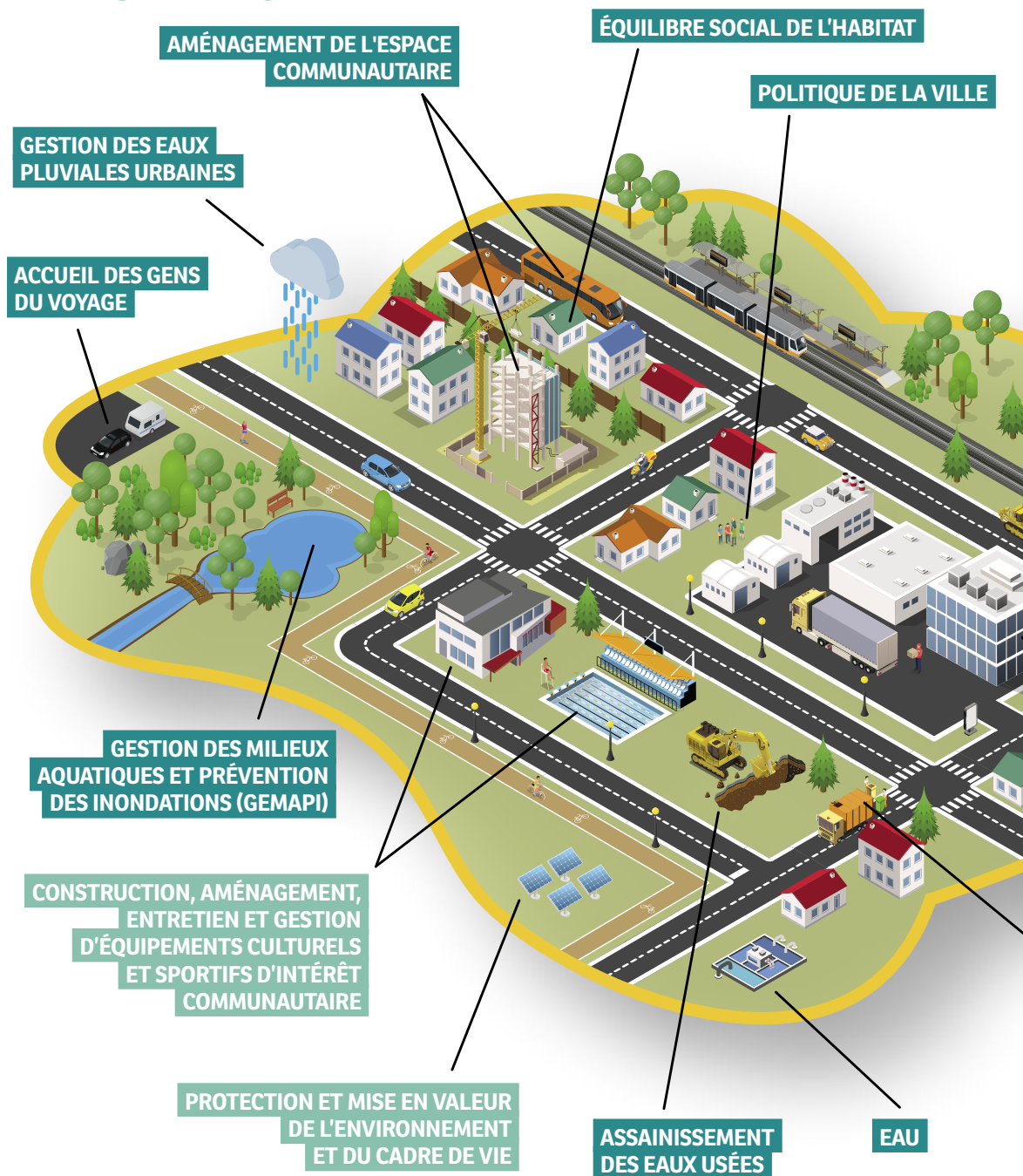
Les différentes instances de la collectivité garantissent la participation et la représentation à tous les niveaux de la chaîne de décision. Elles contribuent à l'efficacité, à la responsabilité et à la transparence de l'institution.

En 2021, l'Agglomération s'est engagée dans la dématérialisation de la procédure des actes (arrêtés, décisions et délibérations). Le logiciel AIRS Délib a été mis en place à partir de juin et permet désormais de dématérialiser la totalité de la chaîne de réalisation des actes, de la constitution des dossiers à leur signature.

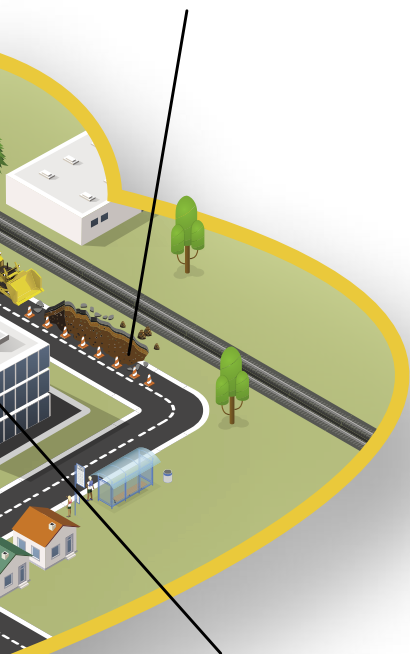
# L'AGGLO

## SES COMPÉTENCES

**LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES**  
**LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE,**  
**DÉFINIES PAR LA LOI**



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET ENTRETIEN DE VOIRIE D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE;  
CRÉATION OU AMÉNAGEMENT  
ET GESTION DE PARCS DE  
STATIONNEMENT D'INTÉRÊT  
COMMUNAUTAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COLLECTE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS DES MÉNAGES  
ET DÉCHETS ASSIMILÉS

## LES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À TITRE SUPPLÉMENTAIRE, DÉFINIES LIBREMENT

CRÉATION, ORGANISATION, SOUTIEN  
ET/OU GESTION D'ACTIONS OU D'ÉVÈNEMENTS  
SPORTIFS ET CULTURELS

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI,  
DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ  
ET DE LA MÉDECINE DU SPORT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

CITOYENNETÉ ET PRÉVENTION

CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN  
ET GESTION DE RÉSEAUX DE CHALEUR  
OU DE FROID URBAINS

ACTIONS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR SUR LE TERRITOIRE

HÉBERGEMENT DE LA BOURSE DU TRAVAIL  
DANS LE CADRE DE LA POURSUITE  
DU PARTENARIAT AVEC CETTE DERNIÈRE

SPORT DE HAUT NIVEAU

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



A vertical photograph showing a person in dark clothing using a high-pressure water spray to clean a light-colored concrete wall. The spray is directed at the top edge of the wall, creating a mist. The background is slightly blurred, showing a fence and trees. The overall scene is outdoors, likely a maintenance or cleaning task.

**OPTIMISER LES RESSOURCES**  
**POUR UN SERVICE**  
**PUBLIC DE QUALITÉ**

# DES MOYENS HUMAINS

## POUR UN SERVICE PUBLIC EFFICACE

L'Agglomération s'appuie sur ses 895 agents permanents. Ensemble, ils assurent une action publique au service de l'intérêt général. Afin de lutter contre la propagation de la Covid-19, l'Agglomération, et notamment la direction des Ressources humaines, a dû modifier les méthodes de travail des agents (horaires décalés pour limiter les contacts, travail à distance...).

**895**

Agents permanents

**55**

Agents saisonniers d'été

**116**

Stagiaires accueillis (dont 6 gratifiés)

### APPROBATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Approuvées à l'unanimité au Comité Technique du 16 mars, les lignes directrices de gestion présentent les orientations de pilotage des ressources humaines pour la période 2021 - 2026. Les objectifs de ce document de référence sont de :

- Permettre l'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment concernant la Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC)
- Fixer les orientations générales relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels
- Favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

**Dans ce cadre, plusieurs démarches ont été mises en place en 2021 :**

#### Le télétravail

Encouragé par l'essor des nouvelles technologies, le télétravail répond aux objectifs suivants :

- Améliorer la qualité de vie au travail en permettant une meilleure conciliation de la vie personnelle et professionnelle.
- Moderniser les méthodes de management basées sur la confiance et la responsabilisation des agents et les organisations de travail existantes centrées sur les résultats et la qualité.

#### PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre les actions de formation incendie et équiper
- Accompagner les agents éloignés de l'informatique
- Appliquer, au 1<sup>er</sup> janvier, le passage aux 1.607 heures de travail par an, en concertation avec les représentants du personnel et mettre en place l'ensemble des règlements spécifiques

- Agir en faveur de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les agents dont les missions le permettent, ont la possibilité de télétravailler à raison de 43 jours maximum par année civile dans le cadre de la mise en œuvre de la charte de télétravail.

### Poursuite de la démarche RPS

Les risques psychosociaux (RPS) désignent la catégorie de risques pour la santé mentale, physique et sociale engendrés par les conditions de travail, et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles de provoquer divers troubles psychosociaux. Paris - Vallée de la Marne, en collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), a accompagné 62 agents: diagnostic de la situation de crise, médiation et formation.

**Coût de la médiation : 9 000 €**

### Élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels

Ce document réglementaire recense l'ensemble des risques professionnels encourus par les agents et les actions de prévention et de protection qui en découlent.

### La formation

Un plan de formation triennal a été réalisé pour la période 2021-2023. Ce dernier permet de recenser les besoins en formation des agents dans le cadre de leur développement de carrière.

En 2021, l'une des priorités de l'Agglomération a été de mener un maximum de formations en matière d'hygiène et sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail, sécurité incendie...) et de management.

**Budget alloué à la formation (hors CNFPT) : 169 757 €**

**Cotisations versées au CNFPT au titre de la formation : 195 064 €**

### LE PLAN D' ACTIONS ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES 2021 - 2023

Élaboré suite à un groupe de travail composé des organisations syndicales, de la direction générale

et de la direction des ressources humaines, le plan d'actions égalité femmes / hommes est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Validé lors du comité technique du 7 février 2021, ce plan d'actions s'articule autour de 5 axes :

- Gouvernance du projet, connaissance de la situation de l'égalité professionnelle femmes / hommes, dialogue social et culture interne et managériale
- Agir pour l'égalité de rémunération
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois et emplois de la fonction publique
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral et sexuel, ainsi que les agissements sexistes

### LE DISPOSITIF INTERNE DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, HARCÈLEMENT, DISCRIMINATION ET AGISSEMENTS SEXISTES

La loi de transformation de la fonction publique renforce la lutte contre les diverses formes de violence, menace, discrimination, harcèlement et sexisme. Elle impose aux employeurs territoriaux de mettre en place un système de signalement interne. Paris - Vallée de la Marne a déployé un dispositif de protection des agents victimes ou témoins de ces actes. Une procédure de traitement des signalements a été établie, ainsi que la nomination d'un référent harcèlement.

### DIALOGUE SOCIAL

Les organisations syndicales de l'Agglomération – CGT et CFDT – sont consultées avant les prises de décisions de l'Autorité territoriale portant effet sur le fonctionnement de la collectivité et sur le travail des agents. En 2021, ont été organisés :

- 5 Comités techniques (CT)
- 4 Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- 15 réunions avec les organisations syndicales



Les ressources humaines constituent un levier de développement durable vis-à-vis de la lutte contre les discriminations, l'élimination de toutes les formes de violence, la garantie d'une participation effective et égale des femmes et des hommes aux décisions, l'autonomisation de toutes les personnes, l'égalité des chances, la réduction des inégalités de revenus, la sécurité et la protection des travailleurs. Plus particulièrement, à travers son PCAET, l'Agglo entend améliorer la montée en compétences de ses élus et agents sur les thématiques de la transition écologique, et engager une démarche d'éco-collectivité.

# INVESTIR

## POUR PRÉPARER L'AVENIR

L'année 2021 a été marquée par une forte incertitude financière en partie due à la poursuite de la crise sanitaire de la Covid-19 mais aussi en lien avec la loi de finances. La crise sanitaire impacte, depuis 2020, les recettes intercommunales et plus particulièrement la fiscalité (Les Cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la taxe de séjour) et les produits de services perçus par la collectivité. Dans ce contexte incertain, la direction des finances travaille afin de toujours mieux maîtriser et rationaliser les dépenses de la collectivité tout en poursuivant la conduite du projet de territoire de l'Agglomération..

### LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE L'AGGLOMÉRATION

En 2021 (hors report et rattachement et sans reprise des résultats antérieurs), **les recettes du budget principal de l'Agglomération se sont élevées à 204,8 M€ tandis que les dépenses se sont élevées à 188,4 M€.**

La Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne a réalisé un programme d'investissement ambitieux sans avoir à augmenter la fiscalité locale et en continuant à diminuer l'encours de sa dette.

#### Les principales dépenses en 2021

- Charges à caractère général : **12,2 M€**
- Charges de personnel : **34,8 M€**
- Paiement des annuités de la dette : **38,6 M€**
- Reversements de fiscalités : **39,4 M€**
- Charges de gestion courante (dont subventions versées aux associations et aux budgets annexes) : **16,1 M€**
- Autres dépenses (opérations d'ordres budgétaires) : **27,2 M€**
- Reversement de subventions : **0,5 M€**
- Régularisation budgétaire : **0,4 M€**
- Travaux réalisés pour le compte des communes : **1,7 M€**
- Travaux d'investissement : **17,4 M€** dont :
  - La construction du centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne : **10,8 M€**
  - Travaux sur les réseaux d'eau : **0,7 M€**
  - L'aménagement des parcs intercommunaux : **0,2 M€**
  - L'aménagement du pôle gare de Vaires sur Marne : **0,2 M€**
  - Travaux de mise en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite) : **0,083 M€**
  - Travaux divers dans les bâtiments communautaires : **0,8 M€**

#### Les principales recettes en 2021

- Impôts et taxes intercommunales : **92,7 M€**
- Produits correspondant aux droits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux : **1,6 M€**
- Dotations de l'État et des autres collectivités territoriales : **44 M€**
- Revenus issus des loyers d'immeubles et des concessions : **0,4 M€**
- Fonds de soutien pour les emprunts structurés : **1,4 M€**
- Produits liés à des cessions : **2,1 M€**
- Emprunts visant à financer une partie des travaux d'investissement : **11 M€**
- Affectation du résultat 2020 : **14,3 M€**
- Autres dépenses (opérations d'ordres budgétaires) : **27,2 M€**
- Reversement Géoval pour la gestion du réseau de chaleur : **0,2 M€**
- Remboursement des travaux réalisés pour le compte des communes : **1,5 M€**
- Régularisation budgétaire : **0,8 M€**
- Subventions d'investissement : **5,4 M€**
- Versement par l'État du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) : **2,2 M€**

### PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre le désendettement de l'Agglomération
- Continuer à investir sur le territoire
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement



# SÉCURISER ET RATIONALISER

## LES ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

**En matière de commande et d'achats publics, l'Agglomération doit assurer la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics et garantir des achats efficaces. Afin de répondre aux besoins de la collectivité en matière de travaux, fournitures et services, en 2021 :**

➤ **53 marchés ont été notifiés**

➤ **80 consultations ont été préparées et passées**

### La réforme des Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG)

Entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2021, les nouveaux CCAG prennent désormais en compte les dernières évolutions du droit de la commande publique dont l'intégration du développement durable et de la dématérialisation dans les marchés publics. Ils s'adaptent également aux prestations de maîtrise d'œuvre en prévoyant un CCAG propre à cette typologie de marchés.

Ce changement a nécessité la mise à jour des formulaires et procédures de la collectivité et un accompagnement des services de l'Agglomération.

### Se doter d'un progiciel de préparation, passation et exécution des marchés publics

En 2021, l'Agglomération a travaillé à la recherche d'une solution informatique efficace pour la gestion des achats et des contrats de la commande publique. Cette dernière permettra la dématérialisation totale de la procédure de passation des marchés.

Ce logiciel professionnel sera mis en place début 2022 pour la direction de la commande et des achats publics avec un déploiement progressif auprès des autres directions de la collectivité, en fonction de leurs besoins.

### La mutualisation des achats

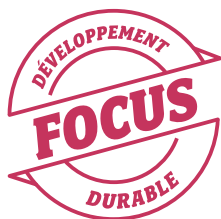
L'Agglomération poursuit son travail de mutualisation des achats entre ses différents services mais aussi avec ses communes membres. L'objectif est de réaliser des achats groupés efficaces pour l'ensemble des acheteurs et ainsi bénéficier d'économies d'échelle inhérentes aux achats groupés. À ce titre, en 2021, une procédure relative à l'achat transversal de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle et collective a fait l'objet d'un travail mobilisant l'ensemble des services concernés avec la collaboration significative du Centre technique intercommunal et du service prévention de l'Agglomération.

### Animation d'ateliers thématiques

En étroite collaboration avec la direction du développement économique de l'Agglomération, la direction de la commande et des achats publics poursuit le travail de partage de ses connaissances et de ses compétences auprès des entreprises du territoire. L'objectif est de rendre la commande publique plus accessible et lisible pour les TPE-PME. En 2021, elle a participé à deux ateliers organisés par l'association Descartes Développement et Innovation, autour des thèmes suivants : les incidences de la loi ASAP sur la commande publique et les achats innovants dans la commande publique.

## PERSPECTIVES 2022

- Procéder au déploiement du progiciel de préparation, passation et exécution des marchés publics
- Dans le cadre des objectifs fixés par le PCAET, piloter les actions à mener par le réseau des acheteurs constitué des services marchés des 12 communes
- Promouvoir la mutualisation des achats (dont les groupements de commande)
- Poursuivre la simplification des procédures de marchés publics pour l'Agglomération et les entreprises, via la participation à différents événements
- Proposer une offre de formation interne adaptée aux besoins des agents de l'Agglomération



La collectivité peut encourager des pratiques d'achats et de commandes durables par la passation de marchés publics. C'est pourquoi le PCAET prévoit de travailler à la définition de critères et de clauses environnementales, sociales et d'économie circulaire, mais aussi de former les services aux achats durables.





**BÂTIR**

**L'AGGLO DE DEMAIN**

**ET PRÉSERVER**

**SON PATRIMOINE**

# AGIR POUR

## L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

**Paris - Vallée de la Marne poursuit son objectif de développer l'offre de logement et d'améliorer l'habitat sur son territoire, aussi bien dans le parc privé que public. Ses actions tendent à répondre aux besoins de l'ensemble de ses habitants (familles, étudiants, personnes âgées, gens du voyage...).**

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le PLH de Paris - Vallée de la Marne prévoit, chaque année, la réalisation de 1 600 logements de plusieurs catégories, afin de répondre aux attentes diversifiées des ménages : logements en accession à la propriété, accessions sociales, logements locatifs intermédiaires, logements locatifs sociaux et terrains familiaux locatifs. Alors que le projet de PLH a été arrêté par le conseil communautaire le 25 juin 2020 et présenté au Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) en décembre 2020, l'année 2021 a été consacrée à apporter des réponses aux observations formulées par le CRHH.

**Le Programme local de l'habitat devrait être définitivement validé en 2022**

### PROGRAMME OPÉRATIONNEL DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS (POPAC)

À Paris - Vallée de la Marne, 40 % des logements sont en copropriété. Afin de contribuer à les améliorer, l'Agglomération a mis en œuvre un Programme opérationnel d'accompagnement des copropriétaires (POPAC), cofinancé par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Ce dispositif, lancé en 2019, prendra fin en avril 2022. Il vise à agir de façon préventive auprès des copropriétaires par des actions gratuites de sensibilisation, formation, conseil et accompagnement.

Depuis le début du programme (de mai 2019 à décembre 2021) :

- 104 copropriétés du territoire ont été visées par une ou plusieurs actions du POPAC
- 80 rendez-vous d'experts copro ont été proposés chaque année et 154 rendez-vous ont été pris
- 11 formations ont été menées, dont 5 en 2021
- 5 diagnostics flash ont été réalisés et 3 sont en cours de réalisation

**Coût du POPAC en 2021 : 47 148 € TTC**

### SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION (DML)

La DML s'impose à tous les propriétaires privés mettant en location leur logement, à titre de résidence principale. Par le retour d'informations et leur exploitation statistique, ce dispositif vise à mieux connaître le fonctionnement du parc locatif privé dans une optique de lutte contre l'habitat indigne.

La DML est en place dans 8 communes : Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Courtry, Noisiel (partie ville ancienne), Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.

**En 2021, 367 déclarations de mise en location ont été déposées**

### FAVORISER LES PARTENARIATS VISANT À RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Pour contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et réaliser des économies d'énergie, l'Agglomération soutient la société Voltalis dans le déploiement, sur son territoire, d'un boîtier permettant de réaliser des économies de consommation électrique sans baisse de confort thermique pour les ménages.

**De mars à octobre 2021 :**

- 2 070 rendez-vous ont été pris par Voltalis
- 625 logements ont été équipés d'un boîtier

■ **Ce projet correspond à l'action 03#10 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**



### **SUIVRE LES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE UNIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (SURE)**

Ce service, mis en place en juin 2020 avec Seine-et-Marne Environnement, en partenariat avec le département de Seine-et-Marne, l'ADEME et la région Île-de-France, accueille, conseille, oriente et accompagne gratuitement les habitants ayant des projets de rénovation énergétique de leur logement.

Le SURE reçoit sur rendez-vous, au sein de la Communauté d'agglomération mais également à l'occasion de permanences mensuelles au sein de 11 communes du territoire.

#### **En 2021 :**

- 611 personnes ont sollicité le SURE, dont 532 pour des maisons individuelles
- 142 rendez-vous ont été pris à l'occasion des permanences communales

#### **Budget alloué au dispositif en 2021 : 99 000 €**

En collaboration avec l'Espace entrepreneurs, en mars et juillet 2021, le SURE a animé deux webinaires à destination des entreprises. Les thématiques abordées : la transition écologique et le label RGE.

■ **Ce projet correspond à l'action 03#09 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

### **SOUTENIR LES TRAVAUX DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS**

Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux améliorant, en particulier, la performance énergétique de leur logement, peuvent solliciter une aide financière de l'Agglomération, en complément d'autres aides publiques, notamment de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Les travaux éligibles incluent également l'adaptation du logement aux handicaps des occupants, la résolution de dysfonctionnements importants (habitat indigne) ou encore la rénovation des copropriétés en difficulté. Un nouveau règlement du dispositif a été adopté par le conseil communautaire le 25 mars 2021.

#### **En 2021 :**

- 76 dossiers ont été instruits dont 50 relatifs à des travaux d'amélioration de la performance énergétique
- Une aide totale de 138 827 € a été accordée par l'Agglomération, soit environ 1 826 € par logement

■ **Ce projet correspond à l'action 03#13 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

## ACCOMPAGNER LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS HLM

Paris - Vallée de la Marne soutient les organismes HLM réalisant des travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements sur son territoire.

### En 2021 :

- 536 350 € ont été accordés par l'Agglomération pour la rénovation de 373 logements
- L'Agglomération a garanti des emprunts contractés par les organismes HLM pour améliorer leur parc. 5 dossiers ont été acceptés concernant 502 logements.

■ **Ce projet correspond aux actions 03#07 et 03#13 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

## SOUTENIR LES ORGANISMES HLM DÉVELOPPANT LEUR PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

L'Agglomération participe au développement du parc public de deux manières complémentaires :

- En accordant des aides directes aux organismes HLM développant leur offre par des opérations de construction ou d'acquisition de logements. Cette aide à la construction concerne les petites opérations pour lesquelles le coût du foncier est élevé, afin d'offrir de nouveaux logements abordables sur le territoire.

**En 2021, la réalisation de 340 logements a été soutenue pour 300 000 €**

- En accordant des garanties d'emprunt aux organismes HLM souhaitant mener des opérations de construction ou d'acquisition. En contrepartie de la garantie accordée, 20 % des logements de chaque opération sont réservés à l'Agglomération. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation.

**En 2021, 11 dossiers ont été acceptés, concernant 448 logements**

### PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre, en collaboration avec les communes et les partenaires, les actions portées par le POPAC afin de maintenir le lien avec les copropriétaires du territoire. L'objectif est de déployer de nouvelles actions et supports de communication pour les accompagner au quotidien
- Finaliser et rendre exécutoire le PLH
- Signer et mettre en œuvre la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) portant sur le parc public
- Réinterroger le dispositif d'aides au parc public pour accroître son effet levier sur l'amélioration de la performance énergétique des logements
- Mettre en place une opération d'amélioration de l'habitat pour des familles de la communauté des gens du voyage sédentarisées, à Chelles et poursuivre la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) initiée à Courtry
- Réaliser des travaux d'amélioration des aires d'accueil des gens du voyage à Lognes et Émerainville/Noisiel



## GARANTIR UN BON NIVEAU D'OCCUPATION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements familiaux sur 5 aires d'accueil des gens du voyage, situées à Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie. Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelables sous conditions, notamment de scolarisation des enfants. Les résidents s'acquittent d'un droit d'emplacement de 4,20 € par jour et des coûts liés à leur consommation de fluides (eau, électricité...) relevée individuellement.

### En 2021 :

- Le taux moyen d'occupation des aires a été de 87 % (hors période de fermeture estivale)
- Le coût de gestion et d'entretien des aires d'accueil a été de 545 690 €
- Les recettes, constituées des paiements des voyageurs et de l'aide au fonctionnement versée par l'État, ont été de 302 679 €

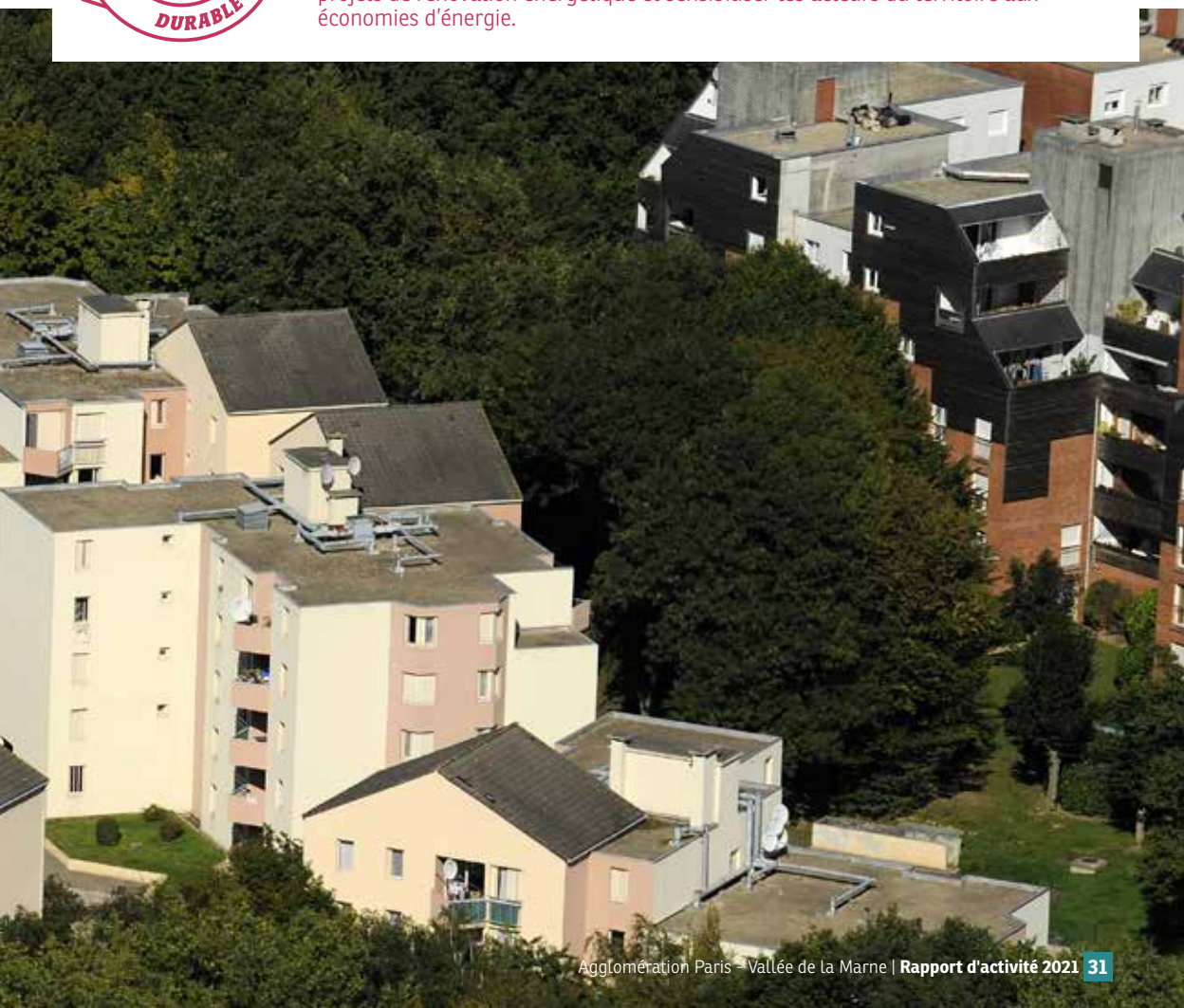
### Travaux d'amélioration de l'aire d'accueil de Pontault-Combault

L'objectif de ces travaux était de rapprocher le local d'accueil et de gestion, des emplacements familiaux pour une meilleure gestion de l'aire.

**Coût des travaux : 283 750 € TTC, cofinancés par l'État à hauteur de 100 000 € via son plan de relance**



L'habitat durable vise à assurer l'accès de tous à un logement adéquat, sûr et à un coût abordable, ainsi que d'améliorer l'efficacité énergétique des logements. À travers son PCAET, l'Agglomération considère l'habitat comme un levier d'action majeur pour planifier, suivre et financer la rénovation énergétique des bâtiments particuliers (parc social, habitat privé et petit tertiaire privé), accompagner les projets de rénovation énergétique et sensibiliser les acteurs du territoire aux économies d'énergie.



# ŒUVRER EN FAVEUR ..... DES QUARTIERS PRIORITAIRES

**La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine, sociale et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à améliorer les conditions de vie de ses habitants, à restaurer l'égalité des chances et les valeurs républicaines. Paris - Vallée de la Marne compte six quartiers identifiés Politique de la Ville (QPV) par l'État, répartis sur les communes de Champs-sur-Marne, Chelles, Noisiel, Roissy-en-Brie et Torcy.**

## MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS DE VILLE

Les trois contrats de ville et leurs protocoles d'engagements renforcés et réciproques, liant l'État, les communes identifiées Politique de la Ville, l'Agglomération ainsi que ses partenaires sociaux, prévoient le financement d'actions en faveur des quartiers prioritaires.

Dans ce cadre, des priorités d'intérêt national ont été identifiées :

- > Favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi
- > Permettre l'émancipation par l'éducation et la culture

Ainsi que des priorités départementales :

- > Développer des projets structurants autour de la culture pour l'insertion et l'éducation
- > Mettre en place des événements en soirée et week-end dans les quartiers.
- > Créer des actions relatives à l'emploi, privilégiant la pratique du "aller vers", auprès des collégiens.

**Coûts liés aux contrats de ville en 2021 : 495 748 €, financés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), pour la mise en œuvre de 77 actions**

Dans la perspective de la stratégie du futur contrat de ville unique de Paris - Vallée de la Marne, l'Agglomération entreprend une étude et une évaluation de la cohésion sociale, économique, urbaine et écologique des territoires et des quartiers en politique de la ville. Cette dernière s'étend aux quartiers dits "périmètres de veille active" : la Maillère Malvoisine et le Segrais à Lognes, le Clos d'Émery à Émerainville, le Ru de Nesles Nord et le Bois de Grâce à Champs-sur-Marne et la Ferme du Buisson à Noisiel.

L'étude se poursuivra en 2022.



## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Accordé aux bailleurs sociaux, l'abattement de 30 % sur la taxe foncière sur les propriétés bâties permet le renforcement de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Cet avantage fiscal est attribué en contrepartie d'une qualité de service renforcée et d'une amélioration de la qualité de vie urbaine.

**Coûts liés au financement de la GUSP en 2021 : 956 656 €**

## LE PLAN RÉGIONAL D'INSERTION POUR LES JEUNES (PRIJ)

Engagé le 13 avril 2021, en partenariat étroit avec la Préfecture, l'Éducation Nationale, le Pôle Emploi, les communes identifiées Politique de la Ville et la Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne, ce dispositif vise à obtenir des résultats significatifs en termes d'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans issus des QPV *via* leur accompagnement individuel et renforcé.

Alors que l'Agglomération assure le suivi et le pilotage du PRIJ, la Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne a été désignée structure porteuse du dispositif. Les actions se poursuivront en 2022.

## LE DISPOSITIF KIOSQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION POUR LE SERVICE CIVIQUE (KIOSC)

Ce dispositif, porté par l'État, a pour objectif de promouvoir et faciliter l'accès au service civique aux jeunes des QPV. Information, accompagnement des volontaires et des structures proposant des missions, coaching... Des partenaires locaux assurent cette mission au sein des 6 QPV du territoire, par le biais de temps d'information collectifs, de permanences, ou encore la participation à des événements associatifs.

### En 2021 :

- 40 jeunes ont été informés et 20 ont été accompagnés à Chelles
- 2 Torcéens et 1 Noisiélien ont intégré une mission en service civique
- 7 associations ont été accompagnées sur les communes de Noisiel et Champs-sur-Marne

## LES CONSEILS CITOYENS

L'Agglomération subventionne les conseils citoyens justifiant de projets et d'animations en lien avec les objectifs des contrats de ville.

### En 2021, elle a attribué :

- 2500 € au conseil citoyen des Deux Parcs - Lizard (Champs-sur-Marne et Noisiel) pour ses projets "jardins partagés" et "visite du musée de la vie d'autrefois"
- 2500 € au conseil citoyen de la Renardière (Roissy-en-Brie) pour ses projets "lutte contre le cyberharcèlement" et "Tous à la mer!"

## PERSPECTIVES 2022

- Travailler à la mise en place d'un contrat de ville unique à l'échelle du territoire
- Déployer le dispositif KIOSC au sein des QPV



Les QPV permettent d'agir sur plusieurs aspects de développement durable d'un quartier :

- Réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie, notamment pour les personnes pauvres et vulnérables
- Équité d'accès à l'enseignement, à la formation, à l'emploi et à la culture entre les sexes et quelles que soient les conditions
- Constitution d'un tissu socio-économique dynamique
- Accompagnement et promotion des actions de résilience et d'adaptation aux changements environnementaux

# AMÉNAGER LE TERRITOIRE TOUT EN RESPECTANT ..... SON PATRIMOINE HISTORIQUE, CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL

**Paris - Vallée de la Marne travaille en collaboration étroite avec les communes, à l'aménagement et au renouvellement urbain du territoire. L'objectif est de favoriser le développement de l'Agglomération tout en y maintenant un cadre de vie privilégié.**

## **RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ARCHE GUÉDON**

Engagé en 2010, le réaménagement du quartier de l'Arche Guédon à Torcy, désigné Quartier Politique de la Ville (QPV), est au cœur du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

### **Les objectifs sont multiples :**

- Ouvrir le quartier sur son environnement végétal
- Réaménager la place des Rencontres en un espace piéton pour le transformer en cœur de quartier
- Désenclaver le quartier en y créant des liaisons douces et de nouvelles voiries
- Rénover l'habitat et accueillir de nouveaux logements
- Améliorer l'offre de stationnement
- Développer les commerces de proximité

### **En 2021, les travaux se sont poursuivis avec :**

- La démolition de plusieurs bâtiments
- Les travaux préalables à l'aménagement du jardin public
- La livraison de logements
- Le relocalisation et l'ouverture de nouveaux commerces rue de la Mogotte



## RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER LES DEUX PARCS - LUZARD

Situé à cheval entre les communes de Noisiel et Champs-sur-Marne, le quartier des Deux-Parcs - Luzard est identifié QPV. En ce sens, il fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Alors que l'année 2021 a été consacrée à la finalisation des études, les travaux débiteront en 2022.

## ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE

Le site des Coteaux de la Marne est un espace en cours d'urbanisation à Torcy. Ce projet, à haute qualité environnementale, est porté par la commune de Torcy, EpaMarne et l'Agglomération. La ZAC des Coteaux s'insère dans une zone pavillonnaire ponctuée d'espaces verts, en limite de la Marne et de l'île de loisirs Vaires-Torcy. À terme, ce site de 13 hectares comprendra, entre autres, 593 logements, un centre d'incendie et de secours, un commissariat de district et 30 % d'espaces végétalisés.

En 2021, la première phase de travaux s'est poursuivie et elle devrait être livrée en 2022 avec l'installation des premiers habitants du quartier. Les consultations pour engager la seconde tranche de travaux ont été lancées. L'aménagement du quartier devrait être entièrement finalisé en 2028

## UNE ÉTUDE URBAINE SUR LE TERRITOIRE

La démarche d'étude urbaine s'inscrit, d'une part, dans le projet de territoire de Paris - Vallée de la Marne, et d'autre part dans le Contrat territorial de relance et de transition écologique initié par l'État (voir page 47). L'objectif de cette étude, confiée en 2021 aux cabinets Acadie et Ville Ouverte, est de définir les grands enjeux du territoire et d'accompagner son développement.

### Jusqu'en 2023, plusieurs étapes sont identifiées :

- En 2022: réalisation du diagnostic et de scénarios possibles en vue de définir la stratégie
- En 2023: élaboration de la stratégie et du plan d'actions

**Coût de l'étude (toutes phases confondues) : 110 000 €**

## RÉPONDRE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT AUTOUR DES FRICHES FRANCILIENNES

Paris - Vallée de la Marne a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la région Île-de-France. L'objectif de la démarche est de valoriser des sites en friche pour limiter l'étalement urbain et préserver les terres naturelles et agricoles. Trois sites du territoire ont été retenus: la partie ouest du Fort de Courtry, les coteaux de Courtry et le site Hubert France Distribution à Émerainville. Cette démarche permet d'avoir un appui technique et financier pour chercher à valoriser ces sites.

## PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre l'aménagement du quartier de l'Arche Guédon à Torcy
- Engager les travaux de réaménagement du quartier des Deux parcs - Luzard à Noisiel et Champs-sur-Marne



L'urbanisme et l'aménagement se situent au carrefour de plusieurs défis du développement durable: favoriser les activités productives, mettre en place ou moderniser une infrastructure urbaine de qualité, fiable, durable et résiliente, renforcer l'urbanisme durable, réduire l'impact environnemental négatif des villes, assurer l'accès de tous à des espaces verts et des espaces publics sûrs, favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines. Dans son PCAET, l'Agglomération considère les projets d'aménagement ou de rénovation urbaine comme une opportunité pour prendre en compte la gestion de l'eau et des espaces naturels urbains à travers les Plans locaux d'urbanisme (PLU) portés par les communes, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) porté par le Syndicat mixte marne vive, ainsi que le Plan de prévention du risque inondation (PPRI).

# GARANTIR DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES ET CONFORMES

L'Agglomération est compétente en matière d'assainissement, de distribution d'eau potable, d'aménagement et d'entretien des voiries et de l'éclairage public des zones d'activité économiques. Elle réalise ou supervise de nombreux chantiers pour garantir des infrastructures appropriées.

## AMÉNAGER ET ENTREtenir LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'Agglomération effectue des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement de la voirie et de l'éclairage public sur le territoire, notamment dans les zones d'activités et les parcs. Par ailleurs, elle gère le nettoyage des voiries d'intérêt communautaire (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtement).

**Sommes engagées en 2021 pour les chantiers et l'entretien de la voirie ainsi que l'éclairage public : 931 762 €**

**Coût des achats de fournitures pour les travaux réalisés en régie : 15 975 €**

### Les principaux travaux menés en 2021 :

- Réalisation d'une voirie provisoire dans le cadre de la réhabilitation du quartier de l'Arche Guédon à Torcy (4<sup>e</sup> phase) : **174 912 €**
- Réhabilitation des chaussées gérées par l'Agglomération dans les zones d'activités : **681 621 €**
- Réhabilitation de l'éclairage public hors zones d'activités : **42 446 €**
- Réhabilitation de l'éclairage public dans les zones d'activités : **32 783 €**

## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'Agglomération programme et suit les travaux menés par les délégataires et les entreprises "bailleurs" en matière d'eau potable et d'assainissement sur son territoire. Elle instruit également les documents d'urbanisme et d'assainissement et accompagne les particuliers et industriels dans leurs projets (raccordements, conventions de rejets, contrôle de conformité...).

### Les principaux travaux d'eau et assainissement menés en 2021 :

- Travaux d'assainissement, rue Sainte-Bathilde à Chelles : **78 900 €**
- Réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales, rue Aimée-Fluttaz à Courtry : **158 400 €**
- Réhabilitation des réseaux, allée de la Lisière à Champs-sur-Marne : **186 300 €**
- Création des réseaux d'assainissement, chemin de l'Arrange à Courtry : **191 200 €**
- Réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales, allée Jean-Zay à Torcy : **191 600 €**
- Travaux sur les réseaux d'eaux usées, à Croissy-Beaubourg : **198 000 €**
- Travaux de chemisage des réseaux d'assainissement, quartier de l'Espérance à Roissy-en-Brie : **260 500 €**
- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement, quartier de l'Espérance à Roissy-en-Brie : **1 061 000 €**

**Coût des travaux d'eau et d'assainissement en 2021 : 3 758 300 €**

## PERSPECTIVES 2022

- Déployer la délégation de service pour la gestion de l'assainissement des 12 communes
- Poursuivre et engager les travaux de réhabilitation et de mise en séparatif de certains réseaux d'assainissement
- Mener à bien les travaux d'aménagement et de réhabilitation de voiries



## LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique pour le territoire, permettant de produire une énergie locale, propre, renouvelable et à coût maîtrisé.

Le 19 octobre 2021, la centrale géothermique, située au cœur de la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, a été inaugurée. Désormais en service, elle permettra, à terme, de fournir une chaleur entièrement renouvelable à l'équivalent de 10 000 logements sur les communes de Champs-sur-Marne et Noisiel. Elle alimentera également en eau chaude et chauffage le futur Centre aquatique intercommunal de Paris - Vallée de la Marne.

■ Ce projet correspond aux actions 05#07 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne



Rendre accessibles et entretenir les réseaux d'eau et d'assainissement, mais aussi maintenir la qualité des eaux, sont des enjeux majeurs de l'Agglomération. L'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes à un coût abordable, et l'accroissement net de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique sont également des défis importants du développement durable. Dans son PCAET, l'Agglomération a pour objectif d'optimiser la gestion de l'énergie pour ses infrastructures et celles de ses partenaires, ainsi qu'accompagner des projets d'énergies renouvelables.

# FAVORISER LA MOBILITÉ EN ADÉQUATION ..... AVEC L'ÉVOLUTION DES MODES DE DÉPLACEMENT

**Paris - Vallée de la Marne assure la gestion et la coordination des projets de transport sur son territoire, en lien avec les questions de mobilité durable. Elle est l'interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités, des transporteurs et des acteurs institutionnels intervenant dans le domaine de la mobilité.**

## **AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES LIGNES ET RÉSEAUX DE BUS**

L'Agglomération a poursuivi son action en faveur de l'amélioration de la qualité de service des transports en commun et de leur attractivité.

### **En 2021, elle a :**

- Engagé une étude, en collaboration avec Île-de-France Mobilités, en faveur de la vitesse commerciale de la ligne RATP 113
- Réalisé des travaux de marquage sur 17 points d'arrêts de la ligne RATP 113 à Chelles afin de rendre la ligne accessible
- Lancé une expérimentation permettant de tester de nouveaux itinéraires pour 2 lignes du réseau Transdev nord

Paris - Vallée de la Marne travaille à mieux desservir notamment les zones d'activités économiques du territoire et les secteurs résidentiels en cours de réalisation : ZAC des Coteaux, ZAC de la Régale, ZAC de Lamirault... En avril 2021, en collaboration avec Transdev STBC et Île-de-France Mobilités, elle a accompagné la mise en service de la desserte de la ZAC de la Régale à Courtry par la ligne 5 du réseau Apolo7. Elle a aussi accompagné la simplification de la desserte du groupe scolaire Saint-Laurent la Paix Notre-Dame à Lagny-sur-Marne depuis les communes du territoire.

Enfin, le Transport à la demande (TAD), au nord du territoire, est en cours de labellisation. L'objectif étant de mieux répondre aux normes qualitatives d'Île-de-France Mobilités et de garantir une meilleure complémentarité de l'offre avec les lignes régulières de bus.

**Coût des travaux engagés en 2021 en faveur des transports en commun : 94 525 €**

■ **Ce projet correspond à l'action 04#08 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**





## POURUIVRE L'AMÉNAGEMENT DES PÔLES GARES DU TERRITOIRE

Les pôles gares, sites stratégiques de la mobilité, ont vocation à regrouper et coordonner l'ensemble des différents modes de déplacements pour y faciliter les correspondances. Ce sont également aujourd'hui de véritables lieux de vie où de nouveaux services y ont progressivement vu le jour (commerces, espaces d'attente de type "coworking", points de livraison de colis...).

### Fin des travaux du pôle gare de Torcy

Le chantier du pôle gare de Torcy a pris fin en 2021. Plus spacieux et lumineux, le pôle gare accueille de nouveaux services avec notamment l'installation de commerces. Une salle pour les conducteurs y a été aménagée, le bâtiment voyageur, plus spacieux et moderne, est relié à l'éco-station bus par un parvis repensé et de nouveaux espaces de stationnement vélos, en consigne et en accès libre, ont été installés.

Enfin, l'Agglomération a procédé au déplacement du parking vélos Île-de-France Mobilités, désormais installé sur le parvis de la gare RER.

**Coût des travaux engagés par l'Agglomération : 140 792 €**

### Réhabilitation de l'éco-station bus en gare de Chelles-Gournay

En août 2021, l'Agglomération a mené des travaux sécuritaires en gare de Chelles-Gournay. Le chantier a consisté à reprendre des bordures de quais, déposer des pavés disjoints en les remplaçant par un enrobé gravillonné et remettre en peinture des abris voyageurs et des bancs.

**Coût des travaux : 65 870 €**

### Les pôles gares du Grand Paris Express

En 2021, l'Agglomération a poursuivi ses études d'intermodalité au sein de 2 pôles gares du Grand Paris Express (Noisy-Champs et Chelles-Gournay).

À partir de 2022, Paris - Vallée de la Marne assurera la maîtrise d'ouvrage de la réalisation de la future éco-station bus et du futur parking relais du pôle gare de Noisy-Champs. L'Agglomération finalisera également, à l'été 2022, les travaux de la partie sud de l'éco-station bus de Chelles (pose des pavés définitifs, réalisation de l'éclairage public, pose d'abris voyageurs similaires à ceux de la partie nord et sécurisation des cheminements piétons). Les pôles gares du Grand Paris Express ont vocation à être finalisés en 2025 pour Noisy-Champs et 2028 pour Chelles.



Pour être considérés comme efficaces, les infrastructures et systèmes de transport doivent être accessibles à tous, sûrs, viables et leur coût abordable. Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit, dans le domaine des mobilités, la planification de l'évolution des déplacements, la coopération avec les opérateurs et exploitants dans l'amélioration des transports publics et l'encouragement d'une moindre utilisation de la voiture.

## ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE CYCLABLE

La démarche engagée en 2019 suite à l'appel à projet "Vélo et Territoire" de l'ADEME se poursuit. L'étude du schéma directeur des itinéraires cyclables menée en 2021 a permis d'identifier les raccordements et les continuités nécessaires pour définir des itinéraires structurants à l'échelle de l'Agglomération et au-delà, avec les territoires voisins. Cette stratégie cyclable permettra également de décliner localement le projet de RER-Vélo, le plan vélo 77 et de travailler à des aménagements en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Un plan pluriannuel d'investissement sera élaboré au premier trimestre 2022 permettant de dérouler un plan d'actions. Ce dernier inclura le développement du jalonnement, de services liés au vélo et la promotion de la pratique cyclable.

En 2021, l'Agglomération a réalisé des travaux de réhabilitation de pistes cyclables et a œuvré à la mise en place du nouveau parking vélos Île-de-France Mobilités en gare de Torcy.

**Coût des travaux : 182 680 €**

En 2021, l'Agglomération a fait l'acquisition de stations de gonflage et de réparation pour vélos, elles seront installées sur le territoire au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

**Coût dédié à l'achat du matériel : 50 760 €**

■ Ce projet correspond à l'action 04#05 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

## DÉVELOPPER L'ÉCO-MOBILITÉ

Paris - Vallée de la Marne participe à l'élaboration du Schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (SDIRVE) porté par le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne. Il permettra de donner des orientations en termes de localisation de futures bornes de recharge à déployer pour compléter l'offre existante sur le territoire.

Dans son Plan Climat-Air Énergie Territorial, l'Agglomération s'est engagée à promouvoir les motorisations alternatives. Elle prévoit de s'appuyer sur les résultats de ce schéma directeur pour suivre le déploiement, sur son territoire, des bornes de recharge pour véhicules électriques.

■ Ce projet correspond à l'action 04#12 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne



### PERSPECTIVES 2022

- Mettre en œuvre le plan d'actions relatif au schéma directeur cyclable
- Poursuivre les projets engagés, notamment en matière de mise en accessibilité PMR des points d'arrêt de bus
- Installer des stations de gonflage et de réparation de vélos sur le territoire pour en faciliter l'usage quotidien



# PRÉSERVER

## L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Avec près de 600 hectares d'espaces verts, 56 bassins, 10 km de bords de Marne, 5 km de canal, 1 500 000 arbres, Paris - Vallée de la Marne offre un cadre de vie privilégié. Soucieuse de préserver son riche patrimoine naturel, l'Agglomération travaille quotidiennement à l'aménagement, la création et la gestion des espaces naturels d'intérêt communautaire dans le respect de la biodiversité. Pour ce faire, elle pilote des projets stratégiques, travaille sur des méthodes de gestion différenciée des espaces naturels et œuvre pour la consolidation des connaissances sur la biodiversité du territoire.

### ÉLABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Initié par l'État, ce contrat vise à regrouper les ambitions communes des territoires, à harmoniser progressivement les dispositifs existants de contrats (notamment les contrats de ville) et à mettre en cohérence les programmes d'appui de l'État en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.

Dès mars 2021, la démarche a été engagée avec la mise en place de réunions techniques entre les 12 communes et l'Agglomération. L'objectif est d'établir les différents termes du contrat, tout en s'appuyant sur les projets de territoire en place. Le CRTE de Paris - Vallée de la Marne s'appuie sur 7 orientations stratégiques :

- La lutte contre le changement climatique
- L'aménagement durable, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité et du cadre de vie
- Le développement économique, l'emploi, l'économie circulaire, l'alimentation durable et le tourisme
- L'accès au sport et à la culture
- L'accès aux soins
- La modernisation des services publics
- La cohésion sociale

**423 fiches actions ont été élaborées dans le cadre du CRTE et validées par les élus au conseil communautaire du 24 juin 2021. Le contrat a été signé avec l'État le 27 décembre 2021**

### MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Après une phase de consultation du grand public de mai à juillet 2021, le PCAET a été adopté par les élus au conseil communautaire du 30 septembre. Le plan d'actions, programmé sur 5 ans, comprend 51 actions réparties en 7 axes. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie du territoire, améliorer la qualité de l'air et préparer le territoire au changement climatique.

En 2021, certaines actions du PCAET ont déjà été engagées et sont détaillées dans ce présent rapport.

**Coûts de la finalisation et de la mise en œuvre du PCAET : 19 000 €**

**Subvention de l'État dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) : 9 334 €**

### PARTICIPATION AU PROGRAMME ACTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (ACTEE 2)

L'Agglomération a été lauréate du programme ACTEE conduit par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Avec le soutien du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF) et de l'association Seine-et-Marne Environnement (SEME), Paris - Vallée de la Marne pilote le groupement de 6 communes. Ce programme visant à faciliter la planification de la rénovation énergétique des bâtiments publics s'étendra jusqu'en 2023.

**Coût total de l'opération : 738 816 €**

**Subvention de la FNCCR au titre des Certificats d'économie d'énergie (CEE) : 313 908 €**

**Ce projet correspond aux actions 03#01, 03#02, 03#03 et 03#04 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

## ÉLABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Suite à une réflexion débutée dans le cadre du PCAET, Paris - Vallée de la Marne s'est engagée, en 2021, pour une alimentation saine, locale et de qualité en lançant une démarche d'élaboration d'un Projet alimentaire territorial (PAT). Il s'inscrit dans une approche globale dite "multi-PAT" menée en partenariat avec la communauté d'agglomération Marne et Gondoire, Val d'Europe Agglomération et EpaMarne.

L'objectif est notamment d'améliorer la qualité de l'alimentation en développant l'installation de nouveaux agriculteurs. Ce multi-PAT a ainsi obtenu la labellisation "PAT" du Gouvernement. Il réunit différents acteurs locaux (agriculteurs, consommateurs, élus, associations, entreprises...) afin de proposer aux habitants une production respectueuse de l'environnement, durable et de proximité. L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration d'un diagnostic agricole et alimentaire du territoire. La mise en place de la stratégie et du plan d'actions débutera en 2022.

**Subvention pour l'élaboration du PAT (DRIA AF) : 31 667 €**

**Subvention pour la mise en place d'actions (DRIA AF) : 300 340 €**

■ **Ce projet correspond à l'action 06#04 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

## LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT VAGABONDE (MEV)

La Maison de l'environnement vagabonde (MEV) est un programme d'animations sur l'environnement à destination du grand public. Ces rendez-vous sont proposés par un réseau d'associations locales.

**Malgré le contexte sanitaire, 60 animations ont pu être proposées en 2021, sensibilisant plus de 150 personnes du territoire et au-delà**

**Subventions accordées aux associations : 40 715 €**

■ **Ce projet correspond à l'action 01#06 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne**

## POURSUITE DE LA DÉMARCHE DE LABELLISATION "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

En collaboration avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), l'Agglomération travaille à l'obtention du label "Territoire engagé pour la transition écologique" (ex Cit'ergie) délivré par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

**Coût de l'opération : 11 150 €**

**Subvention de l'ADEME : 4 977 €**

## ADOPTION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de Paris - Vallée de la Marne a été validé par les élus au conseil communautaire du 16 décembre 2021. Il définit les objectifs stratégiques et

opérationnels en matière de lutte contre les nuisances sonores sur le territoire et vise à éviter, prévenir ou réduire les effets nuisibles de l'exposition au bruit dans l'environnement.

Construit en étroite collaboration avec l'association Bruitparif, le PPBE est établi pour 5 ans (2019-2024) et concerne toutes les communes du territoire. Il contient d'une part, un programme d'actions correctives visant à limiter le bruit à la source par des protections acoustiques ou des actions sur le bâti et d'autre part, des actions préventives en matière de stratégie, de gestion, de sensibilisation, de communication et de connaissance sur le bruit.

**Coût de l'opération : 4 500 € (adhésion à l'association Bruitparif)**

## L'AMÉNAGEMENT DES PARCS

Tout au long de l'année, l'Agglomération mène à bien des travaux de réfection de ses espaces verts.

### Les principaux chantiers menés en 2021 :

- Création d'un nouveau système de fontainerie dans le parc des Charmettes à Torcy : **72 500 €**
- Réaménagement de la grande aire de jeu du parc de Noisiel : **255 000 €**
- Aménagement de 3 escaliers dans le parc forestier de la Fosse aux Loups à Torcy : **80 500 €**
- Aménagement d'une aire de jeux allée des Bois à Noisiel : **63 000 €**

## L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ

L'Agglomération entretient une surface de 542 hectares, soit 13 % des espaces végétalisés de Paris - Vallée de la Marne. Le territoire est composé à 44 % d'espaces verts et bleus (boisements, espaces verts, parcs, jardins, milieux protégés, plans d'eau, etc.).

**Coût de l'entretien du patrimoine arboré (hors coûts d'entretien en régie) : 380 000 €**

**Coût de l'entretien des espaces verts dans les zones d'activités : 700 000 €**

Entre avril et septembre 2021, un renforcement du nettoyage des espaces verts a été mis en place. Les interventions ont été doublées dans les lieux les plus fréquentés par le public : interventions les samedis, dimanches et jours fériés pour assurer le ramassage des déchets au sol et changer les sacs de plus de 250 poubelles.

### Un engagement dans le "zéro phyto"

Inscrite dans la démarche "Territoire engagé pour la nature" lancée par le Ministère de la transition écologique, l'Agglomération agit au quotidien pour valoriser, sauvegarder et reconquérir la biodiversité locale. Pour cela, elle a mis en place une gestion différenciée des espaces naturels : "zéro phyto", fauchage tardif, réduction de la fréquence des tontes, écopâturage...

### Les inventaires faune-flore

Afin de mieux maîtriser et connaître la biodiversité locale et la prendre en compte dans ses modes de gestion, l'Agglomération réalise, en partenariat avec l'association Seine-et-Marne Environnement, des inventaires de la faune et de la flore locales.

**En 2021, 130 inventaires ont été menés dans 8 communes du territoire**

## PERSPECTIVES 2022

- Accompagner la conduite des actions du PCAET et du PPBE
- Poursuivre la réalisation du Plan alimentaire territorial
- Élaborer une charte de l'arbre
- Mener à bien des chantiers d'aménagements paysagers





**AFFIRMER**  
**L'ATTRACTIVITÉ DE**  
**L'AGGLOMÉRATION**

# ASSEOIR LE POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE ..... DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Paris - Vallée de la Marne, territoire au tissu économique dense et varié, mène une stratégie dynamique en matière de développement économique. Son action s'articule autour de 4 objectifs :

- > Fidéliser les entreprises du territoire
- > Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
- > Encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises
- > Positionner l'Agglomération en tant que territoire de l'innovation et pôle régional de la filière d'excellence des villes de demain

## POURSUIVRE ET ENGAGER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

En collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération poursuit et engage des projets d'aménagement économique visant à consolider son offre foncière :

### ZAC de Lamirault à Croissy Beaubourg

Les travaux d'aménagement se sont poursuivis en 2021 ainsi que la commercialisation des terrains de la phase 1. Certains permis de construire ont été déposés et les premières entreprises ont débuté leurs travaux.

### ZAC de la Régale à Courtry

La commercialisation et l'aménagement de la première phase se sont poursuivis et certaines entreprises s'y sont déjà installées (comme le magasin Lidl). La commercialisation de la phase 2, incluant une consultation de promoteurs/investisseurs, a été engagée.

### Extension sud-ouest de la ZAC de la Tuilerie à Chelles

Les travaux d'aménagement de l'extension sud-ouest et la commercialisation d'un terrain de 3 200 m<sup>2</sup> se sont achevés en 2021.

### ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne

Les travaux d'aménagement de la première phase du chantier ont été clôturés en 2021 et le parc d'activités a été inauguré le 8 juillet. L'année a aussi été consacrée à la commercialisation de la phase 2 avec un programme immobilier à vocation industrielle de 24 000 m<sup>2</sup>.



## ZAI de Torcy

L'étude d'impact d'un projet de création d'un lotissement industriel de 5 hectares a été finalisée et les démarches de concertation et de précommercialisation se sont poursuivies. L'acquisition préalable des terrains d'assiette a été l'objet d'une négociation engagée avec les services de l'État. Enfin, la Région a répondu favorablement à la demande de subvention de l'Agglomération à hauteur de 2 M€.

L'Agglomération accompagne les projets de développement sur son territoire. **En 2021, elle a :**

- Suivi le projet d'implantation de Brico Dépôt dans le parc d'activités de Pontillault à Pontault-Combault
- Accompagné l'implantation de l'enseigne Costco au sein du centre commercial les 4 Chênes à Pontault-Combault et le recrutement de ses employés (voir page 49)
- Réalisé une étude d'opportunité sur la création d'une Cité Productive dans le cadre de la reconversion du site Nestlé à Noisiel
- Suivi le projet de reconversion de l'ex-pépinière de la CCI à Champs-sur-Marne piloté par Aménagement 77

## UN SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE SERVICES AUX ENTREPRISES (SASE)

Avec le soutien financier de la région Île-de-France et de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF), l'Agglomération a engagé, en 2021, la réalisation de son SASE. Actuellement à l'étape de diagnostic, il fixera, à terme, les grandes orientations de développement et d'aménagement sur le territoire. Outil de pilotage et de cadrage, il permettra d'adapter l'offre de services aux besoins des entreprises, de garantir le maintien de la qualité des sites d'accueil dans le temps et de les rendre accessibles tout en assurant le développement économique du territoire.

**Coût de l'élaboration du diagnostic : 22 545 €**

■ Ce projet correspond à l'action 02#07 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS ET FAVORISER LEUR IMPLANTATION

L'Agglomération soutient la création, le développement et l'implantation des entreprises sur son territoire.

**En 2021, elle a :**

- Accompagné 90 demandes d'implantation
- Suivi 210 transactions au sein de locaux d'activité, bureaux et grands locaux commerciaux

Pour pérenniser ses relations avec les entrepreneurs du territoire, la collectivité a développé, en avril 2021, une page LinkedIn.

## L'Espace entrepreneurs

Anciennement Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE), l'Espace entrepreneurs a été inauguré le 18 octobre. Son but est d'accompagner les entreprises et les porteurs de projet dans les différentes phases de leur développement. **En 2021, l'Espace entrepreneurs a organisé :**

- 45 ateliers thématiques à destination de 220 porteurs de projet
- 9 matinales des entrepreneurs

**110 porteurs de projet ont été accompagnés pour des diagnostics ou suivis individuels**

En 2021, Paris - Vallée de la Marne a poursuivi ses actions d'accompagnement, d'orientation et de suivi des entreprises :

- 130 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé ou collectif (dont 11 visites d'élus)
- 39 entreprises ont bénéficié d'une avance remboursable dans le cadre du fonds Résilience dont le second volet a été ouvert de février à mars 2021

Afin de mener à bien ses missions, l'Espace entrepreneurs s'entoure de nombreux partenaires. En 2021, il a conclu un partenariat avec Omnicités en vue de l'animation d'une coopérative d'activité et d'emploi. Cette dernière permettra à des créateurs d'activité de bénéficier de droits sociaux, de services mutualisés et d'un accompagnement spécifique.

## La Maison de l'entreprise innovante (MEI)

Installée à Champs-sur-Marne, au cœur de la Cité Descartes, la MEI déploie un ensemble de services dédiés à la création et au développement d'entreprises. Elle réunit 4 structures : l'Incubateur Descartes, une pépinière d'entreprises, un hôtel d'entreprises et le FabLab. **En 2021 :**

- 8 locataires ont occupé l'hôtel d'entreprises, soit 800 m<sup>2</sup> de bureau
- Le taux de remplissage était de 75 %

## Un engagement pour l'Économie sociale et solidaire (ESS)

Labellisée "Territoire French Impact", la Communauté d'agglomération a poursuivi, en 2021, la promotion et le développement des innovations sociales et environnementales à travers plusieurs actions, notamment :

➤ Le dispositif Boostez votre projet engagé

En 2021, la 3<sup>e</sup> édition de Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne a permis d'accompagner 5 porteurs de projet ESS. Deux d'entre eux ont ensuite bénéficié du dispositif Emergence, l'incubateur animé par France Active.

➤ Des événements autour de l'ESS

L'Agglomération a participé, le 18 novembre 2021, à la journée dédiée aux achats solidaires. Organisé par la CRESS, en partenariat avec la Région Île-de-France, l'événement a rassemblé 150 participants autour de 5 ateliers.

■ Ce projet correspond à l'action 01#05 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

## SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Dans le cadre de sa compétence "Actions de soutien aux activités de recherche et d'enseignement supérieur", l'Agglomération a signé une nouvelle convention avec l'Université Gustave Eiffel à Champs-sur-Marne, le 5 octobre 2021. Elle a pour but de renforcer et faciliter leur coopération et de permettre l'élaboration d'une stratégie partagée en matière d'enseignement supérieur. Cette convention met l'accent sur l'ancrage économique local de l'université et le développement de ses liens avec les entreprises du territoire en matière d'innovation, de recherche et de formation.

En parallèle, l'Agglomération soutient les événements majeurs du Campus Descartes, tels que la Journée Portes Ouvertes (6 février 2021), la Fête de la Science (du 1<sup>er</sup> au 11 octobre 2021) et les Future Days (les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2021).

### La Fabrique des savoirs

Ce dispositif, mené en partenariat avec l'Université Gustave Eiffel, vise à permettre une diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle auprès du grand public. En s'associant à des spécialistes et des universitaires, la Fabrique des savoirs propose un programme de conférences-débats, de tables rondes, de discussions en lignes et d'ateliers, accessible à tous.

**En 2021, 5 animations ont été organisées par la Fabrique des savoirs (2 conférences-débats, 2 discussions en ligne et 1 atelier sur les fake news)**

■ Ce projet correspond à l'action 01#02 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

## PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet
- Poursuivre les projets d'aménagement des zones d'activités
- Réaliser le plan d'actions relatif au Schéma d'accueil et de services aux entreprises
- Mener des actions de soutien aux entreprises des filières stratégiques de la construction et du numérique
- Poursuivre l'objectif de création d'un Plan territorial de coopération économique



En matière de rayonnement économique local, le développement durable est porté sur la diversification de l'activité économique, la modernisation technologique et l'innovation, le renforcement de la recherche scientifique et le soutien de la recherche-développement et de l'innovation technologique, ainsi que le perfectionnement des capacités technologiques. Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit de renforcer la coopération intercommunale entre les acteurs et plus particulièrement avec le pôle Ville durable de La Cité Descartes. Il prévoit aussi de concevoir l'aménagement économique dans une optique de développement durable d'accueil et d'implantation des entreprises.





## **ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES ..... ET SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI**

L'année 2021 a connu une reprise économique après un exercice 2020 très perturbé par la crise de la Covid-19. L'un des effets de cette reprise se traduit par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sur le territoire, entre juin 2020 et juin 2021 (- 8 %) pour s'établir à 12 719. Bien que le confinement partiel de 2021 ait perturbé la tenue de certains événements, l'Agglomération a adapté sa programmation en mettant l'accent, notamment, sur l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de recrutement.

### **FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES**

L'un des enjeux majeurs de l'Agglomération en matière d'emploi en 2021 a été d'accompagner les entreprises qui recrutent ou qui s'implantent sur le territoire telles que Action (Roissy-en-Brie), Cookie Créations (Chelles), Maxibazar (Pontault-Combault), Brico Dépôt (Pontault-Combault)... En 2021, cet engagement a pris tout son sens avec deux événements importants organisés par l'Agglomération :

#### **Le job dating Costco**

Les 22, 23 et 24 juin et le 16 septembre, l'Agglomération a organisé des sessions de job dating pour accompagner l'entreprise Costco dans le recrutement de ses collaborateurs.

À cette occasion, près de 600 personnes ont été reçues en entretien. L'enseigne a ouvert ses portes le 4 décembre à Pontault-Combault.

#### **Le Forum "Objectif Emploi"**

Rendez-vous majeur du recrutement à Paris - Vallée de la Marne, le Forum Emploi s'est tenu le 25 novembre à Chelles. L'objectif est de faciliter la mise en relation entre les demandeurs d'emploi du territoire et les entreprises ayant des postes à pourvoir.

**Pour cette 9<sup>e</sup> édition, 51 entreprises et institutions étaient présentes et 80 postes ont été pourvus**

## LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés et personnes en reconversion professionnelle, de 26 ans et plus. Acteur de l'information et de l'orientation professionnelle, ce service de proximité permet de répondre aux besoins des publics tels que la recherche d'un emploi ou d'une formation, la réalisation d'un CV ou encore la préparation à un entretien.

Avec ses deux antennes, à Chelles et Roissy-en-Brie, et son partenariat avec la M2IE pour l'accompagnement des publics au centre du territoire, le SIE est accessible à tous les habitants de Paris - Vallée de la Marne.

### En 2021, le SIE c'est :

- 1361 personnes accueillies par le service
- 4 réunions d'information collective menées en partenariat avec l'Espace entrepreneurs et l'UTEC
- 22 ateliers autour de différentes thématiques : Internet pour l'emploi, se préparer à un entretien, le pack forum emploi...

## LA PLATEFORME "EMPLOI PARIS - VALLÉE DE LA MARNE"

Cet outil numérique, géré par l'Agglomération, centralise toutes les offres d'emploi du territoire pour les relayer auprès des habitants. Il recense aussi l'actualité des services de l'Agglomération et met en avant les partenaires emploi du territoire.

**En 2021, près de 38 000 offres d'emploi y ont été publiées**

## LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

Afin de mener à bien sa politique en matière d'emploi, l'Agglomération s'appuie sur un large réseau de partenaires et d'acteurs locaux. L'année 2021 a vu la consolidation des partenaires sur le territoire avec les fusions entre la M2IE et Ingénierie d'Insertion Nord Ouest Seine-et-Marne (IINO77), d'une part, et les Missions Locales, d'autre part.

### La Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne

Dotée de 3 antennes à Chelles, Torcy et Roissy-en-Brie, elle accueille les jeunes de moins de 26 ans afin de les accompagner dans leurs démarches de recherche à l'emploi.

#### En 2021 :

- 3526 jeunes ont été accompagnés.
- L'Agglomération a accompagné la Mission Locale dans le réaménagement de ses locaux à Chelles

**Coût des travaux : 280 000 €**

**En 2021, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 582 780 €**

### La Maison Intercommunale d'Insertion et d'Emploi (M2IE)

Structure associative multipolaire, la M2IE développe de nombreuses compétences (formation, clauses sociales, suivi des publics RSA, chantiers d'insertion...) pour accueillir, suivre et assister les publics dans leurs démarches.

**En 2021, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 420 000 €**

### L'École de la 2<sup>e</sup> Chance (E2C)

Elle accueille des publics de moins de 26 ans au profil spécifique (notamment en décrochage scolaire) afin de les réorienter et de les former professionnellement.

**En 2021, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 80 000 €, dans le cadre d'une convention triennale**

### Le Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie (SIMT)

Organisé chaque année à Chelles, dans le cadre de la semaine de l'orientation, ce salon accueille et oriente collégiens et lycéens vers des filières technologiques d'avenir.

**En 2021, l'Agglomération a subventionné la structure à hauteur de 2 500 €**

## PERSPECTIVES 2022

- Asseoir le rôle de l'Agglomération en tant que facilitateur du recrutement pour les entreprises du territoire
- Pérenniser les partenariats avec les acteurs de l'emploi du territoire



La promotion de l'entrepreneuriat, de la créativité et de l'innovation, mais aussi l'accès à l'emploi et à la formation pour tous, et la création d'emplois décents constituent des enjeux importants de développement durable d'un territoire. C'est pourquoi l'Agglomération va poursuivre et consolider ses partenariats et actions dans ces domaines, notamment avec les professionnels de l'immobilier et du bâtiment en lien avec la performance environnementale dans le cadre du PCAET.

# VALORISER UN TERRITOIRE

## DYNAMIQUE ET ACCUEILLANT

Paris - Vallée de la Marne propose une offre de loisirs intergénérationnelle à ses habitants et visiteurs. Pour dynamiser son attractivité, elle s'appuie notamment sur son Office de Tourisme et l'un de ses événements phare, Oxy'Trail. Faire de Paris - Vallée de la Marne une référence en matière de tourisme et loisirs, tel est l'un des enjeux de l'Agglomération.

### UN OFFICE DE TOURISME MOBILE

Garder le lien avec la population et lui permettre de s'approprier les richesses de son territoire, tels sont les objectifs premiers du camion itinérant de l'Office de Tourisme de Paris - Vallée de la Marne. Présent à l'occasion d'événements structurants, il sillonne aussi, depuis février, les 12 communes, pour aller à la rencontre des habitants.

**Coût de l'achat et de l'aménagement du camion : 114 840 €**

**Subvention de la Région Île-de-France : 35 000 €**



### PROMOTION DES LIAISONS DOUCES

Dans le cadre de la construction de son schéma directeur cyclable, l'Agglomération et son Office de Tourisme souhaitent promouvoir les liaisons douces du territoire. Pour cela, ils s'appuient notamment sur l'événement national "Mai à vélo".

**En 2021, 3 sessions de balades touristiques ont été organisées sur le territoire**

■ Ce projet correspond à l'action 06#05 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne



### **DES ANIMATIONS VARIÉES**

En 2021, l'Office de Tourisme de Paris - Vallée de la Marne a mené 21 animations en collaboration avec ses partenaires culturels et industriels :

- Le château de Champs-sur-Marne
- Les centres équestres Lusi du Raffeteau et Epona
- Red Dito
- Yprema
- Île de loisirs de Vaires – Torcy
- La Ferme du Buisson
- EDF
- Le Centre photographique d'Île-de-France
- La chocolaterie Chapon
- Chelles Chaleur

■ Ce projet correspond à l'action 01#06 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

### **PROMOUVOIR LE TERRITOIRE AUPRÈS DES ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS DU TOURISME**

Le 19 octobre, l'Agglomération organisait son premier ProTour à destination des entreprises et hôteliers de Paris - Vallée de la Marne. 35 entreprises y ont participé dans le but de (re)découvrir certains sites touristiques du territoire et les opportunités qu'ils présentent dans le cadre de leur activité professionnelle.

### **LA VALORISATION DES BORDS DE MARNE**

L'Office de Tourisme de Paris - Vallée de la Marne est membre du collectif "Cap sur la Marne". Ce dernier réunit Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme et les offices de tourisme de Marne & Gondoire et de Paris - Vallée de la Marne. Ce collectif propose de nombreuses animations afin de promouvoir les bords de Marne.

En 2021, les Offices de Tourisme de Marne et Gondoire et Paris - Vallée de la Marne ainsi que leurs partenaires, se sont associés pour organiser la Grande Marche. Cette balade de 16 km, entre Chelles et Lagny-sur-Marne, était ponctuée d'animations (présentations historiques et nature, marché de producteurs...).

**175 personnes y ont participé**

■ Ce projet correspond à l'action 06#05 du PCAET de Paris - Vallée de la Marne

## LA 8<sup>e</sup> ÉDITION OXY'TRAIL

Oxy'Trail, la course de Paris - Vallée de la Marne, concourt à l'attractivité du territoire en attirant, chaque année, des coureurs de la France entière. Organisée les 25 et 26 septembre dans un format inédit, cette édition proposait des courses de 5, 12 et 20 km, une marche nordique de 11 km et des courses Oxy'jeunes sur des parcours 100 % nature.

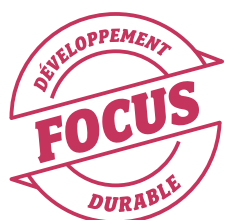
### En 2021 :

- 4016 personnes se sont inscrites à l'une des courses (-31 % par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire)
- 550 bénévoles ont contribué au bon déroulement de l'événement
- La course Oxy'20km a accueilli le championnat d'Île-de-France de trail



### PERSPECTIVES 2022

- Développer la notoriété de l'Office de Tourisme de Paris - Vallée de la Marne à travers des campagnes de communication
- Développer l'attractivité du territoire en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024
- Développer une offre de services complète à destination des professionnels du tourisme sur le territoire, notamment grâce à des outils digitaux et de l'événementiel
- Organiser Oxy'Trail 2022
- Définir une stratégie touristique du territoire 2022-2026
- Mettre en place une stratégie d'attractivité en matière de courts et longs métrages



Le développement durable s'intéresse aux impacts du tourisme en matière d'emplois mais aussi de mise en valeur de la culture et des produits locaux. Le PCAET de Paris - Vallée de la Marne prévoit l'élaboration d'une stratégie de tourisme durable sur le plan des initiatives, des acteurs du tourisme, des modes de déplacement, des paysages et des espaces de loisirs.

# UN ENGAGEMENT MARQUÉ

## EN FAVEUR DU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne, avec ses équipements sportifs et sa compétence "Soutien au sport de haut niveau", mène une politique active en matière de développement sportif sur son territoire. Labellisée "Terre de Jeux 2024" et officiellement désignée "Collectivité Hôte" par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO), elle accueillera les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak des Jeux de Paris 2024 sur le stade nautique olympique régional situé dans l'Île de Loisirs de Vaires-Torcy. En parallèle, plusieurs équipements sportifs du territoire ont été retenus comme Centres de Préparation aux Jeux.

### PARIS 2024, UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN ET COLLABORATIF

#### Préparer l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

En tant que "Collectivité Hôte", Paris - Vallée de la Marne fait partie des acteurs majeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. L'Agglomération travaillera, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, pour contribuer à la réussite de cet événement international et impulser une véritable dynamique collaborative sur le territoire :

- Les communes membres, les clubs et les habitants pour faire de ces Jeux un événement populaire et moteur pour le développement de la pratique sportive sur le territoire
- Les délégataires de service public pour préparer le territoire et accroître l'attractivité du stade nautique olympique et du futur centre aquatique intercommunal : aménagement des voies d'accès, desserte en transports en commun, liens avec les villes du territoire, découverte par la population...

#### Les Centres de Préparation aux Jeux sur le territoire

Les Centres de Préparation aux Jeux (CPJ) sont destinés à accueillir les délégations étrangères sur les prochaines années, que ce soit à l'occasion de stages d'entraînement et d'acclimatation ou pour préparer les compétitions internationales qualificatives pour les Jeux. Gérés à l'échelle communale, intercommunale ou régionale, 7 équipements ont été sélectionnés par COJO Paris 2024 pour leurs conditions d'accueil optimales répondant à des cahiers des charges exigeants et spécifiques pour chaque discipline :

- Le stade nautique olympique régional de Vaires/Torcy, pour l'aviron et le canoë-kayak olympique et paralympique
- Le futur Centre aquatique intercommunal, à Champs-sur-Marne, pour la natation sportive olympique et paralympique
- Le Nautil, complexe sportif intercommunal, à Pontault-Combault, pour la natation artistique
- Le complexe sportif Maurice-Baquet, à Chelles, pour la gymnastique artistique et le judo
- Le Cosa Skatepark, à Chelles, pour le skateboard
- L'espace Roger-Boisramé, à Pontault-Combault, pour le handball
- Le dojo Raymond-Mur, à Pontault-Combault, pour le judo

#### Sensibiliser aux bienfaits du sport

Dans le cadre du label "Terre de Jeux 2024", l'Agglomération s'engage à sensibiliser la population aux valeurs olympiques et aux bienfaits de l'activité physique.

Cette démarche a été lancée avec une première action à destination des enfants : la mise en place de la "Semaine des sports olympiques et paralympiques", du 4 au 8 octobre 2021, dans tous les équipements aquatiques de l'Agglomération (les 4 piscines et le Nautil, voir pages 64 à 67).

**Plus de 1700 écoliers du territoire ont participé à ces animations encadrées par les éducateurs sportifs de l'Agglomération**

## LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Depuis 2019, l'Agglomération exerce la compétence de "Soutien au sport de haut niveau".

L'objectif est d'encourager et accompagner la pratique sportive de haut niveau sur le territoire à l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

En 2021, l'Agglomération a apporté un soutien financier aux clubs évoluant dans les premières divisions nationales ainsi qu'aux sportifs individuels inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau et pratiquant une discipline olympique ou paralympique :

- 10 équipes soutenues, **pour un total de 119 600 €**
- 33 sportifs individuels soutenus, dont 3 Élites, 3 Seniors, 8 Relèves et 19 Espoirs, **pour un total de 24 500 €**

### Focus Jeux Olympiques de Tokyo

Trois sportives soutenues par l'Agglomération ont participé, cet été, aux Jeux Olympiques de Tokyo : Charlotte et Laura Tremble en Natation artistique et Charlotte Hym en Skateboard.

### PERSPECTIVES 2022

- Élargir les critères de soutien au sport de haut niveau
- Mettre en place une stratégie visant à attirer les délégations sportives internationales dans les CPJ du territoire
- Poursuivre la dynamique de coopération intercommunale et de mobilisation populaire dans le cadre d'une stratégie d'accompagnement des Jeux Olympiques et Paralympiques transversale et ambitieuse avec une montée en puissance d'ici 2024











**DÉFENDRE**  
**LE BIEN VIVRE**  
**ENSEMBLE**  
**ET ASSURER**  
**LA QUALITÉ**  
**DE VIE**

# FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET DÉVELOPPER LA MÉDECINE DU SPORT

**Paris - Vallée de la Marne assure la mise en œuvre des politiques de santé pour lutter contre la désertification médicale, améliorer l'accès aux soins et renforcer l'offre de soins via son Contrat local de santé (CLS) intercommunal. Elle œuvre en relation étroite avec les partenaires santé du territoire. En 2021, l'Agglomération a été fortement mobilisée afin d'accompagner et orchestrer des actions pour lutter contre la propagation de la Covid-19.**

## ACCOMPAGNER LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

À l'initiative de communes et professionnels de santé du territoire, deux centres de vaccination ont été mis en place dès la mi-janvier (à Chelles et Pontault-Combault), ainsi qu'un point de vaccination avancée à Torcy. La Communauté d'agglomération a accompagné leur fonctionnement via la prise en charge des dépenses liées à certains produits pharmaceutiques, la gestion des déchets DASRI, les commandes de produits pharmaceutiques et leur livraison. Paris - Vallée de la Marne a aussi géré la logistique d'approvisionnements et de livraison des vaccins et contribué au fonctionnement des centres en mettant à disposition du personnel de la collectivité. Pour cela, 6 jeunes ont également été recrutés en contrat PEC (parcours, emploi, compétences) de mai à novembre 2021.

**Coûts engagés par l'Agglomération pour les centres de vaccination : 10 500 € (hors coût de la mise à disposition de personnel)**

**Subvention de la Région Île-de-France pour contribuer au financement des centres de vaccination : 10 000 €**

## CAMPAGNE OCTOBRE ROSE

En 2021, 8 villes (Brou-sur-Chantereine, Chelles, Courtry, Émerainville, Lognes, Noisiel, Torcy et Vaires-sur-Marne) se sont mobilisées aux côtés de l'Agglomération pour la campagne Octobre Rose, en faveur du dépistage contre le cancer du sein. Conférences, débats, ateliers variés, examens cliniques, initiations à la sophrologie... 31 animations ont été organisées.

**Coûts engagés dans le cadre de l'événement : 2 358 €**

## ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE

Afin de lutter contre la désertification médicale et d'améliorer l'accès aux soins sur son territoire, en 2021, l'Agglomération a signé une convention avec l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé Libéraux d'Île-de-France (URPS) pour la réalisation d'un diagnostic territorial de santé. L'objectif étant de faire un état des lieux sur les projets des professionnels de santé du territoire, à court et moyen termes, afin de mieux pouvoir cibler les priorités en matière d'offre de soin dans les différentes communes. Les conclusions de cette étude sont attendues pour début 2022.

**Coût de l'étude : 9 000 € dont 3 000 € pris en charge par l'Agglomération, 3 000 € par l'ARS Île-de-France et 3 000 € par l'URPS**

L'Agglomération perçoit une subvention de 15 000 € de l'ARS Île-de-France pour participer au financement du poste de coordinatrice du CLS.

## PERSPECTIVES 2022

- Poursuivre la mise en œuvre des actions du CLS, reportées en raison de la Covid-19
- Poursuivre l'aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire
- Déployer la médecine du sport sur l'ensemble du territoire
- À l'instar d'Octobre Rose, mettre en place de nouvelles actions de prévention en matière de santé



## LA MÉDECINE SPORTIVE

Le centre médico-sportif (CMS)/centre référence Ressources Prescri'Forme - sport santé à Pontault-Combault, s'adresse aux sportifs amateurs, compétiteurs, de tous niveaux et sportifs de disciplines dites "à risques" mais aussi à toute personne souhaitant pratiquer une activité sportive adaptée. En 2021, l'activité du CMS a été fortement impactée par les confinements successifs et les fermetures des structures sportives. Les visites d'absence de contre-indication à la pratique sportive ont ainsi baissé considérablement. Afin de renforcer son activité, en 2021, le CMS a fait l'acquisition d'un tapis d'épreuve.

**Coût de ce matériel : 15 178 €**

**Subventions de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) : 20 000 €**

Engagée en matière d'accès au soin et de sensibilisation à la pratique d'une activité physique, l'Agglomération s'est portée candidate au label Maison sport-santé pour son Centre médico-sportif. Les résultats devraient être connus début 2022.



En matière de santé, le développement durable vise à donner, à tous, l'accès à des services et des soins de santé essentiels de qualité, à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable, ainsi qu'à réduire les décès liés à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol. Le PCAET coïncide avec l'axe concernant la caractérisation et la prise en charge des déterminants de santé environnementaux du CLS, plus particulièrement sur la sensibilisation et la formation.

# RENDRE LE DROIT ACCESSIBLE À TOUS

L'Agglomération est dotée de trois Maisons de justice et du droit (MJD) à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté, sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité. Dans le contexte sanitaire particulier, les agents ainsi que les associations partenaires ont eu pour objectif de garder le lien avec la population en octroyant conseils et informations, en présentiel et à distance.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS

Les MJD ont pour missions principales :

- L'accès au droit et l'aide aux victimes
- La résolution amiable des conflits
- La prévention de la délinquance
- La réparation pénale
- Le suivi et l'aide à la réinsertion
- La citoyenneté

**En 2021, les MJD ont accueilli 24 370 personnes**

Quotidiennement, elles assurent l'accueil physique et téléphonique d'usagers et leur apportent les connaissances et conseils nécessaires à la résolution de leurs conflits.

Pour répondre au mieux aux besoins des usagers, les MJD travaillent en étroite collaboration avec des partenaires spécialisés dans différentes filières du droit. Ces associations, financées par l'Agglomération, assurent des permanences au sein de MJD. C'est le cas notamment d'ACJuSE, CERAF MÉDIATION, France Victime 77 / AVIMEJ, ADIL77, REBOND 77 et du CIDFF 91.

**Coût total des subventions accordées par l'Agglomération, aux associations partenaires des MJD : 69 909 €**

## PRÉVENIR ET INFORMER

Afin de mener à bien leur mission de prévention, les MJD animent plusieurs actions notamment dans les établissements scolaires du territoire. **En 2021, elles ont organisé :**

- Une conférence sur le surendettement, le 7 octobre, à Lognes
- Des interventions dans les collèges de Chelles, Vaires-sur-Marne et Torcy

## PERSPECTIVES 2022

- Développer les animations afin de mieux prévenir et informer les habitants du territoire
- Développer des actions avec les établissements scolaires afin de sensibiliser les plus jeunes aux dérives d'Internet et au harcèlement scolaire



Les MJD contribuent à la promotion de l'État de droit au niveau national et donnent l'accès à tous à la justice dans des conditions d'égalité.

# AGIR POUR LA PRÉVENTION ET LA CITOYENNETÉ

**L'Agglomération met régulièrement en place des actions pour sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation nationale, le ministère de la Justice, le ministère des Solidarités et de la Santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.**

## **DES ACTIONS VARIÉES POUR UN LARGE PUBLIC**

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 2 thématiques :

- La citoyenneté et l'accès au droit
- La prévention et la promotion de la santé

L'Agglomération organise des actions ciblées sur chacune de ces thématiques. Au vu de la crise sanitaire, certaines actions prévues par le service n'ont pas pu être réalisées.

## **En 2021, ont été organisées :**

- Deux opérations "Tous ensemble contre le SIDA" (stands de dépistage et distribution de préservatifs), pendant une semaine, en mai et novembre.
- Des visites d'audience au tribunal judiciaire de Melun, à destination de deux collèges de Roissy-en-Brie
- L'animation "moi, jeune citoyen" à destination d'élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup>

## **ACCUEILLIR DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE**

En 2021, L'Agglomération a reconduit l'accueil de six volontaires en service civique. Leur mission est d'appuyer, sur le terrain, les actions conduites par l'Agglomération sur différentes thématiques liées à l'éducation à la citoyenneté, à l'accès au droit et à la prévention. À raison de 24 heures de travail par semaine, ils ont pris part à l'organisation et à l'accompagnement des jeunes scolarisés du territoire en lien étroit avec les professionnels des services Citoyenneté – Prévention – Maisons de Justice et du Droit (MJD) de Paris - Vallée de la Marne. La démarche se poursuivra en 2022 avec l'accueil, en janvier, de 5 nouveaux volontaires.

### **PERSPECTIVES 2022**

- Poursuivre les actions réalisées afin de maintenir le lien avec les habitants, notamment dans ce contexte sanitaire et social difficile
- Poursuivre l'accueil de jeunes volontaires en service civique



À travers la prévention et la citoyenneté, les actions de la collectivité s'inscrivent dans un objectif de promotion du bien-être à tous les âges pour donner aux individus les moyens de vivre une vie saine.

# SOUTENIR LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS

**Parce que le sport est un vecteur incontournable à l'épanouissement personnel, Paris - Vallée de la Marne mène une politique de développement sportif ambitieuse. Elle a pour objectif d'assurer aux habitants une pratique physique et sportive de qualité, diversifiée, dans des espaces et équipements adaptés et sécurisés.**

## LE RÉSEAU DES PISCINES

L'Agglomération gère un réseau de 4 piscines sur son territoire. Situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, elles permettent de favoriser la pratique et l'apprentissage de la natation auprès d'un large public : scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

L'année 2021 a été marquée par plusieurs fermetures partielles ou totales des piscines, du fait des mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement. Ces mesures ont eu un impact important sur la fréquentation et les recettes de ces équipements :

- > **62 077 entrées à Chelles** (soit +102,7 % par rapport à 2020 et -38 % par rapport à 2019, dernière année de référence hors crise sanitaire)
- > **26 355 entrées à Émerainville** (soit +12 % par rapport à 2020 et -47 % par rapport à 2019)
- > **40 900 entrées à Torcy** (soit +74 % par rapport à 2020 et -52 % par rapport à 2019)
- > **19 541 entrées à Vaires-sur-Marne** (soit +36 % par rapport à 2020 et -55 % par rapport à 2019)

## Des activités aquatiques à Chelles

Afin d'élargir l'offre de services à tous les publics, des activités aquatiques ont été mises en place le midi, à partir de septembre 2021, du lundi au vendredi, en période scolaire. Perfectionnement à la natation, cours pour les femmes enceintes, Swim and Run... Ces activités, encadrées par un éducateur BEESAN, sont proposées au tarif de 7 € la séance ou de 65 € les 10 séances.

**105 personnes ont participé aux activités aquatiques de septembre à décembre 2021**

## Dispositif "savoir nager"

Mis en place pendant les vacances de la Toussaint au sein de la piscine à Vaires-sur-Marne et mené en partenariat avec le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) et la commune de Vaires-sur-Marne, ce stage d'apprentissage et de perfectionnement à la natation a accueilli 50 enfants âgés de 6 à 17 ans.

Ce dispositif, généralisé à l'ensemble des piscines de la collectivité, s'ajoute à la mise en place de créneaux appelés "École de natation".

**Ce dispositif a concerné 200 enfants sur la période d'octobre à décembre 2021**

## Des travaux de rénovation dans les piscines

En 2021, des travaux de maintenance ont été réalisés au sein des piscines.

### Piscine Robert Préault à Chelles :

- > Étude acoustique
- > Entretien et réparation de la terrasse
- > Réparation des réseaux CVC (climatisations, ventilations, chauffage)
- > Mise en conformité électrique

**Coûts des travaux : 27 000 €**

### Piscine à Vaires-sur-Marne :

- > Réfection complète de la bache tampon et changement des carrelages et flotteurs dans le bassin
- > Reprise et mise en étanchéité des goulottes du bassin
- > Changement de la pompe de recyclage de fond de bassin

**Coût des travaux : 74 000 €**





## PERSPECTIVES 2022

- Diversifier l'offre de services des 4 piscines en développant de nouvelles activités et en favorisant l'apprentissage de la natation chez les enfants
- Engager une réflexion sur les horaires d'ouverture au public durant les différentes périodes de l'année (scolaire, petites vacances, vacances estivales) pour faciliter l'accès et accroître la fréquentation du réseau des piscines

# LE NAUTIL .....

**Espace de sport et loisirs situé à Pontault-Combault, l'équipement de 7 000 m<sup>2</sup> propose une large gamme d'activités. Labélisé Centre de Préparation (CPJ) pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en natation artistique (voir page 55), l'équipement est une référence sur le territoire notamment grâce à la diversité de son offre.**

## UN ÉQUIPEMENT POUR TOUS

Le Nautil propose des activités de sport et loisirs pour tous. Il comprend un espace aquatique et aquagym, un espace remise en forme mais aussi un espace escalade de 1500 m<sup>2</sup>.

En 2021, Le Nautil a accueilli 245 848 visiteurs, une baisse de fréquentation de 45 % par rapport à 2019, liée à la fermeture aux usagers de novembre 2020 au 7 juin 2021 :

- **Espace aquatique:** 109 178 entrées en 2021, soit -14 % par rapport à 2020 et -52 % par rapport à 2019, dernière année de référence hors crise sanitaire
- **Espace forme:** 121 180 entrées soit +52 % par rapport à 2020 et -33 % par rapport à 2019
- **Espace Escalade:** 15 490 entrées soit +5 % par rapport à 2020, -56 % par rapport à 2019

## COURS EN DIRECT

Pour pallier la fermeture de l'équipement jusqu'en juin 2021, les équipes ont mis en place des actions permettant de maintenir le lien avec les usagers et les abonnés. Elles ont ainsi développé un programme de cours sur la page Facebook du Nautil, disponibles en live ou en replay : circuit training, renforcement musculaire, pilates...

**Ce ne sont pas moins de 193 cours de 45 minutes qui ont été dispensés à distance en 2021**

Malgré cette fermeture, le confinement allégé a permis d'accueillir, de janvier à juin, les écoles, les adhérents mineurs des associations, les sportifs professionnels, les établissements médicaux dans le cadre d'une démarche thérapeutique et les usagers présentant une affection de longue durée.

## SEMAINE (RE)DÉCOUVERTE

Du 6 au 12 septembre, le Nautil a organisé une semaine (re)découverte, permettant de tester les activités proposées dans les différents espaces de l'équipement. Durant une semaine, pour toute souscription à un abonnement annuel, un mois était offert.

**675 abonnements ont été souscrits durant la semaine**

## PERSPECTIVES 2022

- Proposer une offre d'activités toujours aussi variée et de qualité, répondant aux attentes des différents publics et aux évolutions des pratiques
- Valoriser l'accompagnement sportif, notamment auprès des athlètes de haut niveau, et promouvoir l'attractivité de l'équipement comme Centre de Préparation aux Jeux
- Rénover les vestiaires de l'espace aquatique et créer un espace dédié aux familles



Les équipements sportifs de proximité et les activités qui y sont proposées contribuent à la promotion du sport-santé et du bien-être physique et mental auprès d'un large public.



# CONSTRUIRE LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Pour répondre aux attentes des habitants et compléter l'offre de baignade et d'apprentissage de la natation, Paris - Vallée de la Marne a décidé de se doter d'un Centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne. Il est implanté au cœur de la Cité Descartes sur un site d'environ 16 480 m<sup>2</sup>. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, par son intégration en bordure d'un site boisé protégé, son respect de l'environnement, sa gestion rigoureuse des consommations d'eau et le recours à la géothermie profonde pour la production de chaleur (voir page 37).

## DES ESPACES POUR TOUS

À terme, l'équipement proposera plusieurs espaces.

### Un espace sportif couvert comprenant :

- Un bassin de nage de 25 m à 6 couloirs de 375 m<sup>2</sup>
- Un bassin d'activités "eau calme" de 158 m<sup>2</sup>
- Un bassin d'activités "eau agitée" de 203 m<sup>2</sup>
- Une pataugeoire de 48 m<sup>2</sup>
- Un espace bien-être : jacuzzis, hammam, saunas, douches à jets et jardin finlandais
- Deux espaces fitness et musculation de 150 m<sup>2</sup> chacun

### Une offre aquatique extérieure comprenant :

- Un bassin nordique de 50 m à 8 couloirs de 1038 m<sup>2</sup> accessible *via* un sas couvert, avec des plages de circulation et de détente d'une surface de 690 m<sup>2</sup>



- Des jeux d'eau extérieurs de 115 m<sup>2</sup> avec des plages minérales de 476 m<sup>2</sup>
- Un village finlandais de 199 m<sup>2</sup>
- Des annexes baigneurs d'été de 347 m<sup>2</sup>
- Un espace buvette d'été de 67 m<sup>2</sup>
- Un solarium végétal

## L'AVANCÉE DU CHANTIER

Après une première phase de terrassement, les travaux de construction du bâtiment ont été effectués. Pour mener à bien ce chantier, une grue a surplombé le site de mars à novembre. La dalle supportant le futur bassin nordique de 50 mètres a été coulée fin août et les planchers des rez-de-jardin et rez-de-chaussée ainsi que les murs et cloisons de grande hauteur ont été achevés en septembre. L'installation de la charpente métallique et des surfaces vitrées s'est achevée en décembre. Le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air. En 2022, le chantier se poursuivra avec notamment les aménagements et équipements d'intérieurs.

**Coût total des travaux : 24 742 331 € HT**

Projet cofinancé par :

- La Région Île-de-France : **800 000 €**
- La Préfecture de la Région Île-de-France dans le cadre de la DSIL : **600 697 €**
- Le département de Seine-et-Marne : **1 666 666 €**
- L'Agence Nationale du Sport : **1 000 000 €**

## PERSPECTIVES 2022

- Finaliser la construction de l'équipement dans le respect des délais fixés, pour une ouverture prévue à l'automne 2022



# DÉVELOPPER LA CULTURE

## POUR TOUS

**La culture, vecteur d'éducation, de lien social et d'épanouissement, est au cœur des actions de Paris - Vallée de la Marne. Avec pour ambition de la rendre accessible à tous, elle s'appuie sur des équipements de qualité afin de proposer une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios de musique, 3 auditoriums et une salle de spectacles, Les Passerelles.**

### LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Avec 14 équipements répartis dans chacune des 12 communes de l'Agglomération, le réseau des médiathèques de Paris - Vallée de la Marne est l'un des plus importants de France. Son service de bibliothèque "Hors les murs", facilite l'accès à la lecture. L'Agglomération garantit un maillage équilibré du territoire et un déploiement des actions dans les communes.

#### En 2021, les médiathèques c'est :

- > 763 367 documents prêtés à 21 859 usagers
- > 159 261 entrées dans l'ensemble du réseau des médiathèques
- > 31 991 personnes inscrites dans le réseau
- > 426 groupes accueillis (scolaires, petite enfance, périscolaire, adultes...), soit 7 814 personnes au total
- > 129 actions culturelles avec prestations/intervenants pour 2 413 participants
- > 150 animations récurrentes assurées par les agents (avis partagés, présentation de sélection, heures des histoires...)
- > 67 ateliers numériques (hors événement Fabrique numérique 2.0.21)
- > 20 expositions présentées au sein du réseau
- > 3 playlists de sélections musicales (Printemps/été/automne 2021) pour 326 vues et 10 heures d'écoute en ligne au total

#### Le prêt à emporter

Pour pallier la fermeture des équipements, le réseau des médiathèques a mis en place, du 6 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021, un système de prêt à emporter dans 5 médiathèques du réseau (Médiathèque de la Ferme du Buisson à Noisiel, du Ru de Nesles à Champs-sur-Marne, Jean-Pierre-Vernant à Chelles, Aimé-Césaire à Roissy-en-Brie et François-Mitterrand à Pontault-Combault). Ce dispositif a permis aux usagers de réserver en ligne leurs ouvrages et les récupérer dans leur équipement.

**Au total, 18 246 documents ont été prêtés à 5 414 usagers**

#### L'offre de "biblio-malles"

Initié en 2020 afin de compenser la baisse des accueils scolaires et de maintenir le lien avec les enseignants, le dispositif a été reconduit en 2021.

**118 prêts de biblio-malles ont été réalisés à destination de crèches, accueils de loisirs et classes de maternelles et élémentaires.**

#### Les grands événements en 2021

En 2021, plusieurs événements majeurs ont été organisés par les médiathécaires :

##### > Premières Pages

Pour initier les plus petits à la lecture, l'Agglomération soutient l'opération "Première page" qui fait l'objet d'une labellisation par le ministère de la Culture.

Dans le cadre du dispositif, ont aussi été organisés :

- > 10 spectacles "petite enfance" à destination de 408 personnes
- > 98 animations "petite enfance" sur site
- > 22 animations en ligne
- > 6 formations à destination de 89 professionnels de la petite enfance du territoire

**En 2021, les 800 enfants nés en 2019 et 2020 et résidents du territoire se sont vus offrir l'album illustré *Un petit lapin se cache dans le jardin*, publié par Mathis et Aurore Petit.**

### > La Nuit de la lecture

5 séances de spectacles et 1 feuilleton ont été diffusés, en ligne, à 258 personnes, souhaitant partager, de manière ludique, le livre et la lecture.

### > La Fabrique numérique 2.0.21

Le réseau des médiathèques renforce la place du numérique dans ses animations. Ainsi, en 2021, l'accent s'est porté sur la création sous toutes ses formes : littéraire, artistique, ludique, technique, musicale, audiovisuelle, etc.

**83 personnes étaient présentes aux 17 animations organisées dans l'ensemble du réseau et une exposition sur le numérique a rassemblé 250 visiteurs**

## PERSPECTIVES 2022

- > Poursuivre la démarche engagée pour construire les médiathèques de demain
- > Poursuivre la valorisation du numérique à travers la programmation 2022
- > Travailler au développement d'un site internet unique permettant l'uniformisation du catalogue à l'échelle des 14 médiathèques

### LA CONCERTATION CITOYENNE POUR IMAGINER LES "MÉDIATHÈQUES DE DEMAIN"

Engagée dans une démarche d'évolution continue et participative, l'Agglomération a lancé une consultation publique afin de penser l'avenir des médiathèques en lien avec les évolutions numériques, les nouvelles attentes des usagers et la mutation des pratiques culturelles. Habités des lieux ou non usagers, tous étaient conviés, les 5, 14 et 19 octobre à partager leurs réflexions sur l'avenir des 14 médiathèques de Paris - Vallée de la Marne.

**Plus de 300 personnes ont participé aux réunions de concertation**

À l'issue de cette consultation, la réunion de restitution du 23 novembre, a permis de mettre en lumière les propositions qui viendront nourrir la réflexion de la collectivité pour construire les médiathèques de demain.



## LES CONSERVATOIRES

Les 9 conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, véritables écoles des arts vivants, accueillent les élèves dès 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

### Le réseau des conservatoires en 2021, c'est :

- 4 000 inscrits, âgés de 4 à 87 ans : 588 en danse et 355 en théâtre et le reste en musique
- 268 enseignants
- 25 intervenants (19 en musique et 6 en danse) en milieu scolaire répondant à 269 projets et à destination de 6 700 élèves dans le cadre du Plan d'éducation artistique

### Projet d'établissement du réseau des conservatoires

En avril 2021 s'est ouverte une période de concertation inédite par son ampleur, concernant le futur projet d'établissement du réseau, avec pour objectif une adoption à l'été 2022. L'ensemble des professionnels, des usagers, des acteurs culturels et éducatifs du territoire, a été sollicité.

### Garder le lien grâce au numérique

L'enseignement artistique a été fortement impacté par la crise sanitaire engendrant la fermeture des conservatoires jusqu'en mai 2021. L'enseignement a pu être dispensé en présentiel auprès des élèves les plus avancés, particulièrement ceux qui sont dans un cursus préparatoire à l'enseignement supérieur. Les équipes se sont aussi mobilisées afin de garder le lien avec les élèves et assurer la continuité pédagogique à distance. Des vidéos, enregistrements, padlets, cours à distance et autres pratiques numériques ont été développés, pour faire vivre la culture et le collectif.

### Donner une dimension de réseau au Cycle d'orientation professionnelle et au cycle préparatoire à l'enseignement supérieur

Depuis septembre 2020, une véritable formation préprofessionnelle en musique et en théâtre s'est structurée à l'échelle du réseau des conservatoires.

**En 2021, 57 étudiants ont rejoint le dispositif**

Alors que Paris - Vallée de la Marne est dans une démarche d'agrément du cycle préparatoire à l'enseignement supérieur en théâtre auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, elle a renforcé ses partenariats avec les scènes du territoire (La Ferme du Buisson, le théâtre de Chelles et Les Passerelles), notamment par le parcours du spectateur et l'intervention d'élèves des conservatoires en "entrée de jeu" ou "scènes ouvertes".

### Renforcer l'offre pédagogique

Le réseau des conservatoires poursuit son engagement afin de dynamiser et étoffer son offre de formation. Après l'ouverture d'une classe de hautbois en 2020, des "steel band" ont investi le conservatoire Jacques-Higelin à Chelles en 2021. Ce cours collectif, basé sur le répertoire des musiques des Caraïbes, est dispensé à raison de 6 heures hebdomadaires.

**Coût du développement du projet : 10 374 €  
(subventionnés à 50 % par la Direction régionale des affaires culturelles Île-de-France (DRAC))**

## PERSPECTIVES 2022

- Adoption du projet d'établissement 2022-2026 à l'échelle du réseau des conservatoires
- Favoriser l'accueil des élèves en situation de handicap, en formant les enseignants à cet accueil spécifique





## **PROMOUVOIR LE SPECTACLE VIVANT, ..... POUR UNE DIFFUSION DE LA CULTURE**

**Paris - Vallée de la Marne place le spectacle vivant au cœur de sa programmation culturelle. Ses espaces de diffusion proposent aux publics, une diversité de spectacles pluridisciplinaires :**

- > Les Passerelles à Pontault-Combault**
- > L'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel**
- > L'auditorium Jean-Pierre-Vernant à Chelles**
- > L'auditorium Nina-Simone à Pontault-Combault**

**De la mise en œuvre technique à la médiation culturelle, l'Agglomération assure la programmation et la diffusion de spectacles vivants. Elle développe également une coopération et une complémentarité entre l'action culturelle et l'enseignement artistique sur le territoire. L'accueil des compagnies en résidence lui permet également de soutenir la création artistique.**

### **LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE**

L'équipement culturel situé à Pontault-Combault propose des spectacles vivants qui invitent à la découverte de pratiques et talents nouveaux. Sa programmation pluridisciplinaire se compose de danse, théâtre, cirque, musique et marionnettes.

#### **En 2021 :**

- > 5 spectacles ont été proposés dans le cadre de la programmation 2020 - 2021**
- > 10 spectacles ont été organisés, en extérieur, en juillet et août, dans le cadre de l'été culturel**
- > 16 spectacles ont été organisés de septembre à décembre, dans le cadre de la programmation 2021 - 2022**
- > 5000 spectateurs ont été accueillis aux Passerelles de juin à décembre**
- > 1500 élèves (écoliers, collégiens et lycéens) ont été accueillis, grâce au maintien de l'éducation artistique et culturelle, tout au long de l'année**

## LA COOPÉRATION CULTURELLE

Paris - Vallée de la Marne collabore avec de nombreux services culturels afin de diffuser la culture sur son territoire. Malgré une année contrainte par la crise sanitaire, la coopération culturelle a continué d'être travaillée, notamment avec les services culturels et sociaux des communes, le milieu associatif, Culture du Cœur 77, les MJC, les centres sociaux et les structures culturelles partenaires comme le Théâtre de Chelles, La Ferme du Buisson et le Centre Photographique d'Île-de-France.

### Soutien à la Ferme du Buisson et au Théâtre de Chelles

L'Agglomération compte, sur son territoire, deux équipements culturels d'importance : la scène nationale de la Ferme du Buisson et le Théâtre de Chelles. Ces deux acteurs majeurs de la vie culturelle participent au rayonnement culturel du territoire et reçoivent une subvention de l'agglomération.

- Subvention au Théâtre de Chelles: 140 000 €
- Subvention à la Ferme du Buisson: 190 417 €

## LE FESTIVAL PAR HAS'ART!

Né de la volonté de proposer aux habitants une autre vision de l'espace qu'ils traversent quotidiennement, le festival des arts de la rue de Paris - Vallée de la Marne a proposé, en 2021, une programmation haute en couleur. Du 29 juin au 8 juillet, théâtre, cirque, déambulation, danse ou encore musique, ont investi le territoire pour animer les rues et les parcs des 12 communes de l'Agglomération.

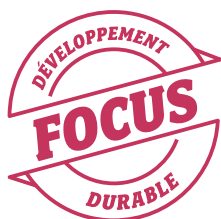
### Par Has'ART! en 2021, c'est:

- 12 compagnies
- 60 représentations
- 4 700 spectateurs
- 1 temps fort organisé à Champs-sur-Marne

**Budget alloué à l'événement en 2021: 150 000 €**

## PERSPECTIVES 2022

- Redynamiser la fréquentation du public après 18 mois impactés par la crise sanitaire
- Poursuivre les missions éducatives et la médiation culturelle
- Développer le parcours du spectateur, véritable lien entre la formation et le spectacle vivant
- Consolidation des partenariats entre les structures de spectacle vivant et l'enseignement artistique par le dispositif du parcours du spectateur, et par les liens entre artistes programmés et étudiants en voie de professionnalisation (stages, premières parties, etc.)



Le spectacle vivant et la diffusion culturelle entrent dans le champ de "l'action citoyenne".

- Le Festival Par Has'Art! permet la (re)découverte et l'appropriation d'espaces publics, crée du lien social, affirme une citoyenneté dans un cadre revisité grâce à une culture émancipée
- La médiation culturelle, au cœur des actions de diffusion, participe pleinement à l'action citoyenne dans sa dimension éducative



# #agglo-pvm

## Suivez-nous!



**Restez informé en vous  
abonnant à la newsletter  
[www.agglo-pvm.fr](http://www.agglo-pvm.fr)**